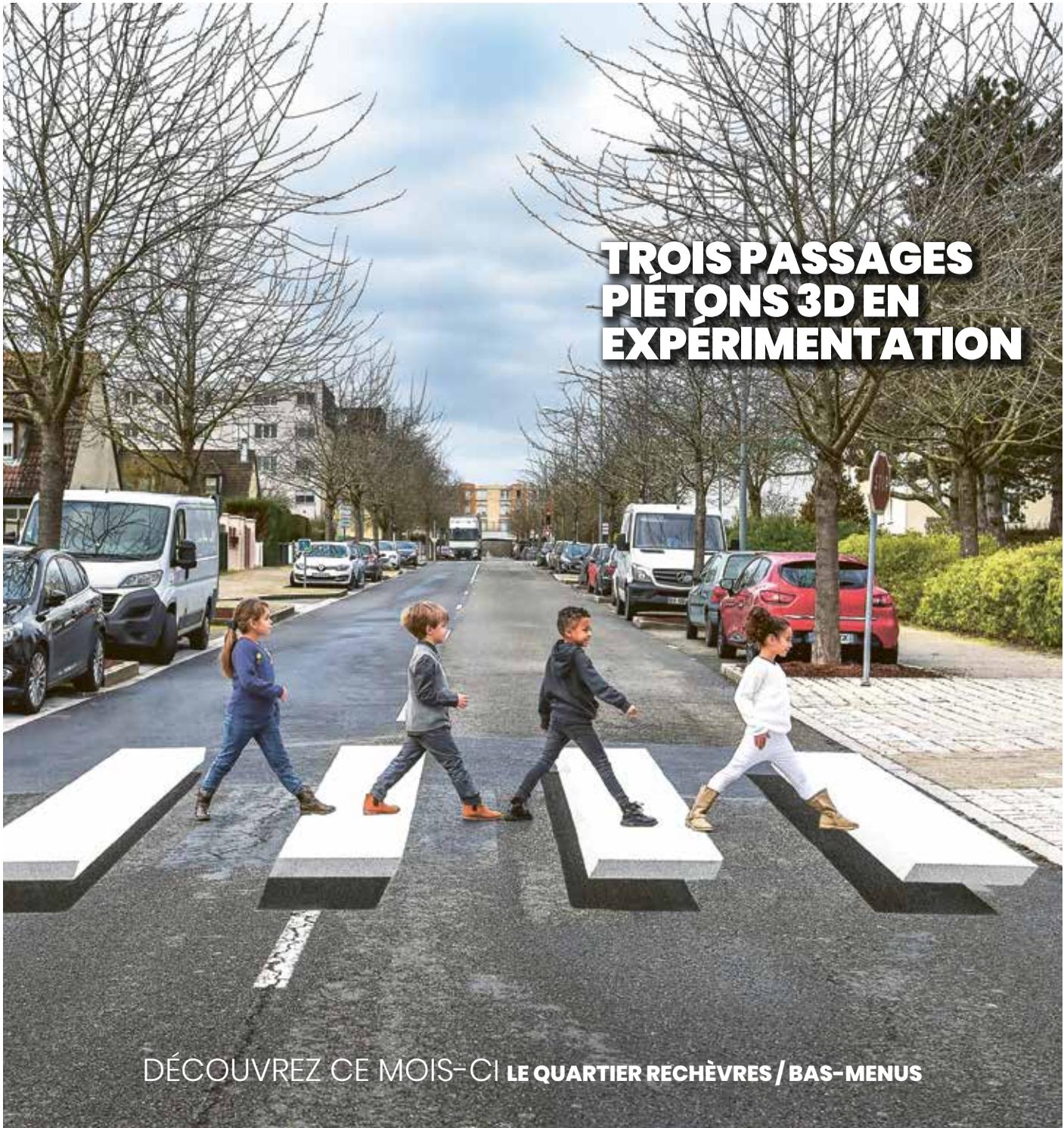


# CHARTRES VOTRE **VILLE**

#186 FÉVRIER 2019 | [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



**TROIS PASSAGES  
PIÉTONS 3D EN  
EXPÉRIMENTATION**

DÉCOUVREZ CE MOIS-CI **LE QUARTIER RÉCHÈVRES / BAS-MENUS**

# RENDEZ-VOUS AU BANQUET DES SENIORS 24-25-26 AVRIL

Déjeuner, animations musicales  
et dansantes, spectacles.

► **Le banquet des seniors est ouvert gratuitement à tout Chartrain de 65 ans et plus. Les invitations seront envoyées prochainement.**

**Si vous n'avez pas reçu votre invitation, veuillez contacter le service animation du CCAS au 02 37 23 42 33 ou par mail : [sylvie.navarro@agglo-ville.chartres.fr](mailto:sylvie.navarro@agglo-ville.chartres.fr).**



CHARTRES



## **Petits rappels. Avant impôts, bien sûr...**

Votre pouvoir d'achat, c'est ce qui reste de vos revenus APRÈS que vous avez payé vos impôts!

C'est l'évidence, me direz-vous. Peut-être, mais c'est ce que nous avons toujours à l'esprit quand nous préparons le budget de la Ville chaque année. Avant son vote, votre Conseil Municipal DÉBAT publiquement des orientations budgétaires pour l'année en cours.

Quelles seront nos recettes fiscales et autres, quelles seront nos dépenses? Et à l'intérieur de celles-ci, quelle sera la part de ce que nous dépenserons pour faire FONCTIONNER la Ville et vos services de proximité, et quelle sera la part de ce que nous dépenserons pour INVESTIR dans vos nouveaux équipements et vos nouveaux services pour préparer l'avenir.

Car nous avons l'obligation de voter un budget en équilibre, quand celui de l'État est chaque année en déficit de près de 100 milliards d'euros. Et de rester capables de rembourser notre dette, quand celle de l'État s'accroît chaque année de 100 milliards d'euros.

L'État, toujours lui, maîtrise les bases financières sur lesquelles nous sommes seulement libres d'appliquer des taux, la combinaison des deux permettant de calculer le montant de vos impôts locaux. L'État, encore lui, garde la liberté de baisser les dotations financières qu'il reverse aux collectivités. C'est ainsi qu'en 5 ans celles de la Ville de Chartres ont baissé de 13 millions d'euros.

C'est dire l'effort de gestion que nous consentons pour tenir vaillamment les engagements de baisse des taux de vos impôts locaux, que nous avons pris auprès de vous en 2001, en 2008 et en 2014.

Il y a parfois des évidences qu'il faut savoir rappeler. Nous vous devons ces comptes, archi-contrôlés. Ces chiffres tiennent ensemble tout ce que nous vous disons mois après mois des projets que nous menons dans les quartiers comme en centre-ville.

Que signifierait en effet d'investir et de dépenser toujours plus, si c'était au prix de la diminution de votre pouvoir d'achat? Ce journal illustre encore une fois tout cela, avec un maître-mot qui était l'une des clés de nos engagements de 2014: la PROXIMITÉ!

Vos élus n'ont de cesse de vous rencontrer. Quartier par quartier et presque rue par rue, tout au long de l'année. Vous les connaissez, ce sont des Chartrains comme vous, et ils vous doivent des réponses franches et claires, même si elles ne peuvent plaire à tous, tout le temps.

En cette période où le pays doute, vous les Chartrains, individuellement ou dans vos associations si importantes pour notre qualité de vie quotidienne, vous connaissez le cap, vous pouvez juger sa cohérence, et au long du temps le SENS de notre action et en votre nom.

**Jean-Pierre Gorges**  
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 186  
FÉVRIER 2019**  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28 019 CHARTRES CEDEX  
TEL.: 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-ville.  
chartres.fr  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTION**  
JULIA BIGOT  
NICOLAS CALVEZ  
LOÏC JAOUEN  
FRANCK LECHIEN  
STÉPHANE LEFEBVRE  
MÉLANIE LELION  
JEAN-GUY MURIEL  
CATHERINE MERLE DES ISLES

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
studio graphique,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE IMAYE  
GRAPHIC

**TIRAGE**  
32 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: 1257-5194



Les élèves de l'école publique maternelle Pauline-Kergomard, à la Madeleine, traversent la rue sur un projet de passage piétons 3D.

**6**

**LA VILLE  
VOUS PROPOSE**  
TROIS PASSAGES PIÉTONS  
3D EN EXPÉRIMENTATION

**22**





# SOMMAIRE

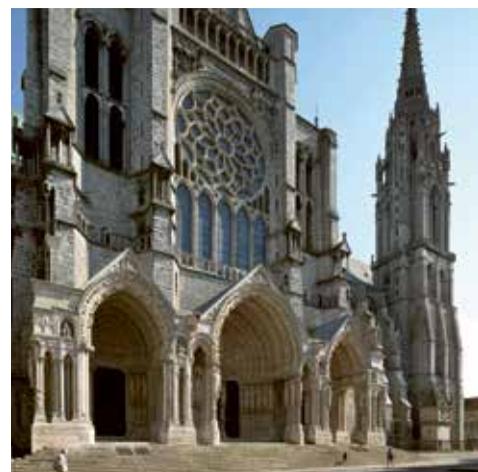
**CADRE DE VIE**  
LA CAMPAGNE  
ANTI MÉGOTS  
CONTINUE

**42**

**QUARTIER**  
RECHÈVRES /  
BAS-MENUS

**70**

**CULTURE**  
LA CATHÉDRALE:  
40 ANS DE  
L'UNESCO



# Trois passages piétons 3D en expérimentation

Pour améliorer la sécurité des piétons, la Ville expérimente le passage piéton avec effet 3D. Installés rues Ambroise-Paré, Faubourg-la-Grappe et du Grand-Faubourg, les passages piétons sont destinés à faire ralentir les automobilistes en simulant un obstacle.

Explications avec José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public.







**A** Chartres, la 3D n'est plus seulement réservée au cinéma, elle est aussi visible dans la rue. La Ville a installé trois passages piétons à effet trois dimensions, un dispositif qui favorise la sécurité du piéton sur les passages cloutés en lui donnant une visibilité toute particulière. Conçus en trompe-l'œil, avec un effet de relief et ombré, ils sont testés jusqu'en décembre sur les rues Amboise-Paré (devant l'école Pauline-Kergomard), Faubourg-la-Grappe (en face du parc des Bords de l'Eure) et du Grand-Faubourg (devant Intermarché).

### Pourquoi cette expérimentation ?

Le ministère de l'Intérieur a ouvert en juin dernier la possibilité pour des communes volontaires de tester ces dispositifs de sécurité : après cette première phase, une étude les évaluera et déterminera s'il y a lieu d'autoriser ce principe de signalétique. Attention : s'il n'est pas (encore) intégré au Code de la route, il n'en porte pas moins toutes les réglementations d'un passage piéton normal, l'interdiction de s'y arrêter ou stationner, notamment... L'expérimentation d'un passage piéton 3D doit se faire sur un passage piéton existant en ville (vitesse maximale

de 50 km/h). Pour les réaliser, la ville a fait intervenir deux sociétés qui les ont fournis et thermocollés.

### Pour quelles raisons la Ville a-t-elle souhaité expérimenter ces passages piétons 3D ?

« Depuis plusieurs années, la sécurité des piétons est une priorité pour la municipalité et nous sommes constamment à l'affût de nouveaux dispositifs susceptibles d'y contribuer... si possible sans compliquer la circulation, ni enlaidir la ville (ralentisseurs, dos d'âne et chicanes) », rappelle d'emblée José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public. De nombreuses collectivités souhaitaient mettre en place cette signalisation expérimentale. « La période d'expérimentation offre la possibilité de tester ces aménagements grandeur nature. Pour en connaître les qualités et les défauts, la Ville est accompagnée par un expert de la circulation routière. Il nous a aidés à choisir les emplacements de ces passages 3D et nous apportera son expérience pour analyser les réponses des questionnaires. Pour évaluer l'efficacité du dispositif, nous invitons donc les Chartrains et usagers de la route à nous donner leur impression. »





## ► Donnez votre avis !

Vous êtes invités à donner votre avis sur ces passages piétons 3D en remplissant un questionnaire. Que vous soyez piétons ou conducteurs, votre ressenti quant aux questions de vitesse des véhicules, de signalisation, d'éclairage et de visibilité des piétons est primordial pour le suivi de cette expérimentation. Le questionnaire est accessible sur le site [chartres.fr](http://chartres.fr), rubrique « actualités », ou via ce flash code. Il est également disponible à l'accueil de l'école maternelle Pauline Kergomard (25 avenue Ambroise-Paré) aux heures d'ouverture. Vous pouvez le remplir en ligne, le déposer au guichet unique (32 boulevard Chasles, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30. Tél. 02 37 23 40 00) ou le retourner à l'adresse suivante: Ville de Chartres expérimentation PP3D – Hôtel de Ville – Place des Halles – 28 019 Chartres Cedex. La date de clôture de l'enquête est le vendredi 13 septembre.



# Des services qui simplifient la vie

La nouvelle année apporte des nouveautés en matière de services. Au guichet unique, un gestionnaire de file d'attente est en place ainsi que de nouveaux services de paiement.

## File d'attente

Un gestionnaire de file d'attente est en cours de déploiement au guichet unique. Il est déjà opérationnel pour les usagers de Filibus et des Formalités administratives. Désormais, dès le pré-accueil du guichet unique, auprès des hôtesses, ou de la borne en libre-service, un ticket qui permet de prendre rang est établi. Un numéro de passage, appelé par écran, est attribué à l'utilisateur et permet d'être orienté vers le guichet correspondant.

## Carte bancaire

Il est possible de régler plusieurs services par carte bancaire au guichet unique: les photocopies de documents personnels (à partir de 0,20 €/A4), des documents électoraux et administratifs communicables (à partir de 0,18 €/A4) ou encore la caution d'un badge d'accès en zone piétonne (38 €). Il est également possible de payer son loyer auprès de Chartres métropole Habitat.

## Accédez au stationnement par Internet

La plateforme Paybyphone permet de régler en ligne votre stationnement aérien et d'en prolonger à distance la validité en cas de besoin ([www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique « Paybyphone », ou [A hand is holding a white rectangular ticket. The ticket has the number 'F004' printed in large black letters. Above the number, there is a small logo of a stylized 'G' inside a square. The background is slightly blurred, showing what appears to be a computer screen or another part of the service counter.](http://www.pay-</a></p></div><div data-bbox=)

byphone.fr ou application téléchargeable gratuitement). Pour ce qui est de vos vignettes de stationnement résidentiel, vous pouvez les recevoir chez vous en faisant la demande par courrier ou par le portail e-habitant de Paybyphone: rendez-vous sur le site internet de la Ville (rubrique « services en ligne » / « Vignettes de stationnement résidentiel: demandez-la en ligne »). Vous devrez transmettre votre copie de carte grise (adresse chartreuse uniquement) et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Attention, en utilisant ce portail, les personnes ayant déjà souscrit en 2018 à la vignette sans renseigner leur adresse mail doivent d'abord contacter le guichet unique. Il en est de même pour les personnes qui changent de véhicule..

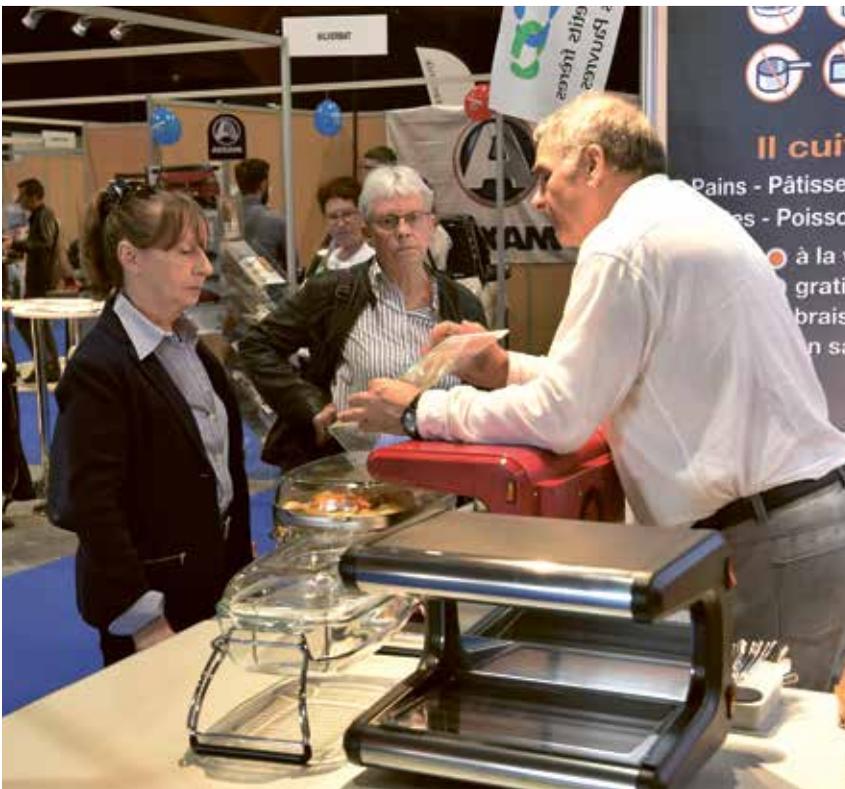
► Guichet unique, 32, boulevard Chasles.  
Tél. 02 37 23 40 00.

## ► Réglez vos services en ligne

Pour régler votre loyer comme locataire de Chartres métropole Habitat, rendez-vous sur [www.chartresmetropolehabitat.com](http://www.chartresmetropolehabitat.com), rubrique « Je paie mon loyer ». Concernant le conservatoire, les droits d'occupation du domaine public, etc. plus besoin de vous rendre au guichet unique. Rendez-vous sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr), un service de paiement en ligne par carte bancaire ou par prélèvement simple, géré par le Trésor public, est rapide, sécurisé et accessible 24 h/24 et 7 jours/7. La rubrique « modalités de règlement » de votre avis indique si vous pouvez utiliser ce moyen de règlement. Renseignez les champs selon votre facture, une adresse mail pour recevoir le ticket de paiement (à conserver) et vos coordonnées de carte bancaire. L'offre de ces services de paiement dématérialisés sera enrichie cette année. Le lien existe aussi sur [www.chartres.fr/Services en ligne/Paiement TIPI](http://www.chartres.fr/Services%20en%20ligne/Paiement%20TIPI): réglez vos factures en ligne où le paiement est expliqué. Ainsi, renseignez l'identifiant de la collectivité et la référence de la dette que vous trouverez sur votre avis des sommes à payer. Renseignez une adresse mail pour recevoir le ticket de paiement (à conserver) Enfin, indiquez vos coordonnées de carte bancaire.

# Le rendez-vous des cinquas et plus

La troisième édition du Salon des 50+ se déroule à Chartreexpo du 28 février au 2 mars. L'occasion pour les (futurs) retraités de participer à des conférences, à des animations, et de découvrir un riche panel d'offre de services et loisirs.



**D**epuis trois ans, le Salon des 50+ est le rendez-vous dédié aux quinquagénaires, retraités, seniors et aidants, avec plus de 1 000 visiteurs quotidiens. Pendant trois jours, découvrez l'offre de services et de produits, autour de plusieurs thématiques: nouvelles technologies, santé et bien-être, loisirs et voyages, retraite et patrimoine... Le Centre communal d'action

sociale (CCAS) y tiendra notamment un stand présentant ses services d'aides et de soins à domicile, d'accompagnement de seniors, et de loisirs. Chartres Rénov' Habitat sera aussi présent.

► Salon des 50+, jeudi 28 février, vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 mars, de 10 h à 18 h, à Chartreexpo. Entrée libre. Renseignements : 02 37 28 29 37 et [chartreexpo.cm-evenements.fr](http://chartreexpo.cm-evenements.fr)

► Atelier sur le thème : « Le jeu d'échecs, reflet de l'organisation de la société médiévale à Chartres »

**Jeudi 28 février, de 14 h 30 à 15 h 30.**

Gymnastique chinoise

**Du jeudi 28 février au samedi 2 mars, de 16 h à 17 h.**

Atelier autour de l'écriture

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars, de 14 h 30 à 15 h 30.**

Conférence :

« Les Chasles, mathématicien, écrivain, politicien, religieux: héritage d'une famille beauceronne »

**Samedi 2 mars, de 14 h 30 à 15 h 30.**

**Activités en partenariat avec l'UCTL**

► Initiation atelier en équilibre

**Jeudi 28 février, de 14 h à 14 h 30.**

Zumba 50+

**Jeudi 28 février et vendredi 1<sup>er</sup> mars, de 15 h 30 à 16 h.**

Initiation marche nordique

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars, à 10 h 30**

Atelier gym mémoire

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars, de 14 h à 14 h 30**

**Activités en partenariat avec l'Association de l'agglomération chartraine de gym volontaire**

► Conférence :

La flore intestinale

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars, de 15 h 30 à 16 h 30.**

**En partenariat avec l'association Univers santé**

# Musique ou danse... le Conservatoire encourage les vocations !

Les classes à horaires aménagés en musique et danse permettent aux élèves passionnés de musique (du CE1 à la 3<sup>e</sup>) ou de danse (du CE2 à la 3<sup>e</sup>) de pratiquer leur art selon un emploi du temps partagé entre l'école et le conservatoire de la Ville. Près de 110 élèves en bénéficient chaque année !

**L**es classes à horaires aménagés en musique et danse (CHAM-CHAD) offrent une aventure collective où musique et danse peuvent être pleinement vécues par les élèves grâce à des horaires aménagés entre les établissements scolaires partenaires et le conservatoire, dans un environnement qui offre les meilleures conditions pour une pratique artistique.

## Un partenariat éducatif

Ce dispositif s'appuie sur un partenariat entre les différents établissements scolaires et le conservatoire. Régis et encadré par des textes officiels qui organisent la scolarité, il permet un parcours complet et personnalisé en fonction du niveau de l'élève. L'emploi du temps scolaire est aménagé pour intégrer un enseignement artistique densifié, théorique et pratique, mais aussi pour réserver des plages de travail personnel.

## Vivre sa passion

L'entrée en CHAM-CHAD implique un engagement sur la durée de la scolarité (primaire

ou collège). Les élèves qui souhaitent y participer doivent exprimer leur motivation dans le dossier de candidature puis lors d'une audition. Ces classes sont ouvertes à tous, quel que soit le lieu de résidence des parents.

Pour s'inscrire, le dossier de candidature est disponible dès maintenant auprès de la direction des différents établissements scolaires euréliens et à l'accueil du conservatoire. Il est à remettre au directeur de l'établissement scolaire, avant les vacances d'hiver pour une entrée en collège, et avant les vacances de printemps pour une entrée en primaire. En juin, à l'issue des auditions et entretiens, une commission d'affectation regroupant des représentants des établissements scolaires et du conservatoire se réunit pour examiner les dossiers. L'inscription ne sera définitive qu'après affectation par l'inspection académique.

► Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du conservatoire au 02 36 67 30 70.

## ► Les établissements partenaires en 2019/2020 à Chartres

### • École primaire Maurice de Vlaminck

Cette école accueille des Classes à horaires aménagés musique vocale (à partir du CE1) où les enfants se spécialisent dans la pratique du chant choral.

### • École primaire Jules-Ferry

Cette école accueille des Classes à Horaires Aménagés Danse (à partir du CE2) pour une pratique de la danse classique et contemporaine.

### • Collège Hélène-Boucher

Ce collège accueille de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> les élèves ayant déjà suivi ce dispositif à l'école primaire pour une continuité de leur cursus artistique auxquels viennent s'ajouter les élèves instrumentistes. Possibilité d'internat pour les élèves.

# Les élèves s'approprient les lieux culturels de la ville

Par le biais de ses équipements culturels, la Ville de Chartres propose des actions de médiation en direction du jeune public, et notamment des scolaires. L'année dernière, 521 animations culturelles ont été dispensées en classe ou sur sites.

## Médiathèque L'Apostrophe et bibliothèque Louis-Aragon

Découverte de l'espace Jeunesse et de ses différents supports d'information, sensibilisation au cinéma ou à la musique, analyse des genres littéraires... Les activités proposées par les deux établissements sont encadrées par 17 bibliothécaires et varient en fonction de l'âge des enfants.

► 4848

Soit le nombre d'élèves accueillis en 2017-2018.

## Direction de l'Archéologie

Avec l'aide de deux animateurs et d'une assistante, la direction de l'Archéologie propose cinq ateliers pédagogiques en classe: outils et supports de l'écriture, la vie des hommes préhistoriques, les blasons, la réalisation d'une fresque à la romaine ou de masques de théâtre antique. Les élèves ont aussi pu visiter le sanctuaire de Saint-Martin-en-Val.

► 1844 La direction de l'Archéologie a animé 101 ateliers et une visite sur site, soit 984 élèves initiés.

## Le conservatoire de musique et de danse

Il intervient dans les écoles à travers trois dispositifs : l'éveil musical à destination de la grande



section de maternelle, Danse en herbe pour les CEI, et L'orchestre à l'école pour le CMI. Huit professeurs ont animé et encadré ces trois dispositifs.

► 250

Le conservatoire a animé 142 séances avec 10 classes soit 250 élèves sensibilisés à la musique ou à la danse.

## Musée des Beaux-Arts

Le dispositif Musécole développe des actions spécifiques au sein du musée : les écoles volontaires sont amenées à travailler sur une thématique tout au long de l'année. Une exposition présente ensuite les travaux des élèves. L'année dernière, trois classes des écoles de Rechèvres et Henri-Matisse ont travaillé sur le thème des animaux. Cette année, l'école Maurice de Vlaminck prépare un travail artistique inspiré du peintre, à l'occasion du

60<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition. Une nouvelle animatrice propose des visites découvertes du musée aux écoles primaires. D'autres actions sont en cours d'élaboration en direction des écoles primaires et des collègues.

## Le muséum d'histoire naturelle

L'animateur, spécialiste de la faune et de la flore locale, fait découvrir les richesses naturelles de notre territoire, dès la maternelle.

► 5200

Durant l'année scolaire 2017-2018, 211 séances ont été proposées et ont concerné 5200 élèves.

► Tous les contacts et catalogues des animations sur : [www.chartres.fr/vivre-a-chartres/education-jeunesse/les-ecoles/animations-pedagogiques/](http://www.chartres.fr/vivre-a-chartres/education-jeunesse/les-ecoles/animations-pedagogiques/)

# Un éveil à la musique pour les tout petits

---

Depuis janvier, des professeurs du Conservatoire se rendent dans les établissements de la petite enfance, pour faire profiter les tout-petits de séances d'éveil à la musique. Un moment d'apprentissage et de partage.

---

**E**n ce mardi matin, une visite particulière attend les bambins du multi-accueil collectif La Farandole. Sur un tapis, assis, ils accueillent un grand monsieur équipé de drôles de boîtes noires. Il s'installe lui-même au sol et se présente: «*Bonjour, je m'appelle Camille et je fais de la musique. Voici trois boîtes. Une petite, une moyenne et une grande.*» L'attention des enfants est immédiate: que contiennent ces mystérieux coffrets ?

«*Qui a déjà vu un instrument?*», demande le musicien aux tout-petits, encore trop intimidés pour répondre. Camille ouvre un de ses étuis et explique: «*je vous ai apporté des saxophones. Il y en a plusieurs sortes: le baryton, l'alto et le soprano. On dit que ce sont des instruments à vent parce qu'il faut souffler dedans pour en jouer. Qui veut toucher?*» Un petit garçon s'approche et appuie sur les touches. Un autre le suit et souffle de toutes ses forces dans le bec de l'instrument. La glace est brisée.

## Violon, guitare, trompette

Depuis janvier, quatre professeurs du conservatoire de musique et de danse de la Ville animent des séances d'éveil musical auprès des enfants des établissements chartrains de la petite enfance. «*Ils y découvriraient déjà la musique grâce aux comptines et à certains instruments qui y sont présents, comme des percussions*, explique Camille Poupat, qui a inauguré ces sessions mardi 8 janvier. *Notre objectif est plutôt de leur faire découvrir des instruments qu'ils n'ont pas l'habitude de voir: guitare, violon, trompette, flûte traversière... ou encore le saxophone, comme aujourd'hui.*» Ce dispositif est financé par la Direction régionale des affaires culturelles dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle.

La Farandole, la Maison du Castor, Les Diablotins, L'Îlot calin, le Jardin des poussins, Les Lutins, La Ronde enfantine, mais aussi le Relais des assistantes maternelles, pourront ainsi profiter de l'entremise des musiciens, à raison de deux à trois séances jusqu'en mai. Ces interventions

s'inscrivent pleinement dans les recommandations de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, préconisée par la Caisse d'allocations familiales et le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

En effet, l'éveil musical n'est pas sans vertus pour les enfants. Il favorise la concentration et la motricité et stimule les sens: la vue grâce à la découverte de l'objet, l'ouïe grâce au son et le toucher grâce au contact avec l'instrument. Il permet également une bonne acquisition du langage. D'ailleurs, le moment favori des tout-petits c'est lorsqu'arrive l'heure de chanter!

Avec leurs éducatrices et les auxiliaires de puériculture, et accompagnés par Camille Poupat, ils entonnent: «*Dans sa maison, un grand cerf regardait par la fenêtre un lapin venir à lui et frapper ainsi: cerf, cerf, ouvre-moi ou le chasseur me tuera. Lapin, lapin entre et viens me serrer la main.*» Les gestes accompagnent la chanson. «*Bravo!*» s'exclament à la fin plusieurs petits en frappant des mains.



Camille Poupat, professeur au conservatoire, a partagé un moment musical avec les bambins de La Farandole.

# Comment occuper vos enfants durant les vacances ?

Lors de chaque période de vacances, la Ville propose des activités sportives et culturelles pour les enfants et adolescents. Les maisons pour tous et le Bureau information jeunesse organisent aussi des animations.

## Les vacances sportives (6-8 ans et 9-15 ans)

Il va y avoir du sport à Chartres pendant les vacances ! La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent une grande diversité d'activités sportives, à la carte pour les 6-15 ans. Au complexe de la Madeleine, les 6-8 ans pourront s'initier au tir à l'arc et à la slackline, pratiquer du handball, du tennis et du frisbee, tandis que les plus grands (9-15 ans) découvriront le kinball et le touch rugby. Des sorties patinoire à L'Odyssée, ainsi que des séances d'escalade à la halle Jean-Cochet sont également au programme pour ces jeunes sportifs.

### ► Inscriptions à la halle Jean-Cochet,

rue Jean-Monnet, le mercredi 6 février, de 17 h 45 à 19 h 45, pour les résidents chartrains (un justificatif de domicile sera demandé), le jeudi 7 février, de 17 h 45 à 19 h 45, et les lundis 11 et 18 février, de 9 h 30 à 11 h 30, pour les résidents de l'agglomération. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir attestation sur l'honneur).

► **Tarifs.** Résidents chartrains : 4 € la séance de deux heures, 5 € la séance de trois heures.  
Non Chartrains : 5 € la séance de deux heures, 6 € la séance de trois heures.

► **Renseignements :** Direction de la Jeunesse des Sports et des Grands Équipements. Tél. 02 37 18 47 70.  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) (rubrique Sortir à Chartres, sports et loisirs) ;  
[ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr](mailto:ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr)





# Les activités des maisons pour tous

**(11 – 22 février)**

Visite de la Cité des sciences à Paris et du Théâtre de Chartres, sorties à la patinoire, au cinéma ou au bowling, quiz musical, atelier cuisine, initiation à la guitare et aux échecs... Une nouvelle fois, les maisons pour tous offrent une multitude d'activités pour vos enfants durant les vacances scolaires. Retrouvez le programme complet sur [chartres.fr](http://chartres.fr) et dans les maisons pour tous.

## MAISON POUR TOUS DE **LA MADELEINE**

Mail Jean-de-Dunois  
Tél. 02 37 88 45 01

---

## MAISONS POUR TOUS DE **RECHÈVRES/ BEL-AIR**

4, allée du Berry  
Tél. 02 37 23 40 67

---

## MAISON POUR TOUS DES **PETITS-CLOS**

4, avenue François-Mitterrand  
Tél. 02 37 23 40 69

---

## MAISON POUR TOUS DE **SAINT-CHÉRON**

2, rue de la Mare-à-Boulay  
Tél. 02 37 23 40 72

---



# Les activités culturelles

## PROGRAMMER UN JEU VIDÉO

Apprendre la programmation en s'amusant, c'est possible avec Scratch. Initiez-vous au codage et à la création de jeux de Pong.

► **Samedi 9 février, 14 h 30**, à L'Apostrophe. À partir de 10 ans, présence des parents obligatoire. Durée : 1 h 30. Places limitées. Inscriptions au 02 37 23 42 07.

## DES AIRS PLEIN LA CABANE

Les discothécaires ont concocté des sélections musicales à découvrir sur des transats.

► **Jeudi 14 février, 15 h 30**, L'Apostrophe. À partir de 5 ans, présence des parents obligatoire. Durée : 30 minutes. Inscriptions à L'Apostrophe, espace Musique et cinéma.

## CONTES ET MERVEILLES

Racontés par une bibliothécaire. À partir de 7 ans.

► **Jeudi 21 février, à 15 h 30**, auditorium de L'Apostrophe. Durée : 1 h. Places limitées. Inscriptions à l'espace Jeunesse.

## M'AMUSER AU MUSÉE **NOUVEAU**

*Copier-coller Vlamincq*, mercredi 20 février, à 10 h et 14 h ; *le musée en détails* (visite ludique), jeudi 21 février, à 10 h ; *le musée en sac*, vendredi 22 février, à 10 h et 14 h.

► **Musée des Beaux-Arts**, 29 cloître Notre-Dame. Places limitées (groupe de 10 personnes). Durée : 1 h 30 environ. Réservations : 02 37 90 45 80. Tarif individuel par atelier : 3,50 € pour les Chartrains, 4,50 € pour les résidents de l'agglomération et 5 € pour les résidents hors agglomération.



**ESCARBILLE ET CHABOUDO**

*La chaise bleue*, spectacle de marionnettes, d'après le livre de Claude Boujon.  
 mercredi 13 février, à 10 h, 14 h et 15 h 30.  
 À partir de 2 ans.  
 Tarifs : 6 et 10 €.

► **Salle Doussineau**,  
 rue Maurice-Hallé.  
 Tél. 02 37 23 41 42



*Les rendez-vous  
 du BIJ*

**ARCHÉOLOGUES  
 EN HERBE**

**NOUVEAU**

La direction de l'Archéologie consacre une après-midi à l'art de la Préhistoire afin d'apporter aux 7-12 ans des réponses à leurs questions. Cet atelier du lundi leur permettra de s'initier à différentes techniques artistiques de cette période. Comme au Paléolithique, les artistes en herbe réaliseront leurs dessins sur une paroi de grotte, un tout nouvel équipement de la direction de l'Archéologie, gracieusement cédé par le Conseil Départemental de la Dordogne. Il s'agit d'un fac-similé, de 2,20 m de haut sur 4 m de long, qui reproduit fidèlement l'intérieur d'une grotte. Les enfants créeront ensuite leur parure préhistorique à partir de bois, fibres naturelles, coquillages, pierres et autres éléments naturels.

**Art et préhistoire**,  
 lundi 18 février, de 14 h à 17 h ;  
**Masques antiques**,  
 mardi 19 février, de 14 h à 17 h ;  
**Fresques à la romaine**,  
 mercredi 20 février, de 9 h à 12 h ;  
**Anthropologie**, jeudi 21 février,  
 de 14 h à 17 h ;  
**Poterie**, vendredi 22 février,  
 de 9 h à 12 h.

► **Direction de l'Archéologie**,  
 abbaye Saint-Brice,  
 2, rue Georges-Brassens.  
 Inscriptions: 02 37 23 41 75  
 ou ateliersarcheologie@agglouville.chartres.fr. Tarif individuel par atelier : 3,50 € pour les Chartains, 4,50 € pour les résidents de l'agglomération et 5€ pour les résidents hors agglomération.

**LES MÉTIERS DE LA  
 GENDARMERIE NATIONALE**

**Mercredi 6 février de 14 h à 16 h**  
 Découvrez les métiers de la Gendarmerie nationale.

**SOIRÉE ÉTUDIANTE**

**Judi 7 février**  
 Venez vous divertir le temps d'une soirée !  
 Inscription au 02 37 23 42 32.

**RECHERCHE DE JOBS D'ÉTÉ**

**Du 11 au 23 février, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15.**  
 Toutes les infos pour vous aider dans vos démarches de recherche de jobs d'été, panneaux d'affichage avec annonces de job, aide CV et lettre de motivation.

**LE JEU #MÉTIER**

**Les mercredis 13 et 20 février à 14 h**  
 Sur le principe du jeu Time's up, venez découvrir les métiers tout en vous amusant le temps d'un après-midi. Atelier gratuit sur inscription.

**ATELIER CV  
 ET LETTRE DE MOTIVATION**

**Les jeudis 14 et 21 février, de 14 h à 16 h**  
 Créez votre CV et votre lettre de motivation. Places limitées, inscription gratuite au 02 37 23 42 32.

**JOBS À L'ÉTRANGER**

**Mardi 19 février à 14 h**  
 Vous recherchez un job d'été à l'étranger ? Le Bij vous propose un atelier d'information sur les différents dispositifs pour partir travailler à l'étranger.

**PRÉPARER MON ENTRETIEN  
 DE RECRUTEMENT**

**Vendredi 22 février à 14 h**  
 Venez acquérir les bases de l'entretien professionnel et les mettre en pratique aussitôt grâce à des simulations filmées. Atelier gratuit sur inscription, animé par Aliya-coaching.

**JOB DATING ANIMATION BAF**

**Samedi 23 février, de 14 h à 16 h**  
 Le but est de favoriser la rencontre entre les jeunes en recherche d'un job d'été dans l'animation et les employeurs potentiels. Venir avec plusieurs CV.

► Accueil libre anonyme et gratuit  
 Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse  
 3, rue de l'Étroit-Degré  
 Tél. 02 37 23 42 32  
 bij.chartres@ijcentre.fr  
 www.facebook.com/bijdechartres  
 Twitter @Bijdechartres



## L'heure est au bilan

Son bâton de pèlerin ne la quitte jamais ! Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie, revient sur l'année 2018 avec un bilan « proximité » très positif.

Ce sont 12 réunions publiques qui se sont tenues dans les différents secteurs de la ville. Dominique Dutartre et José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public, ont échangé avec les Chartains en répondant à leurs questions, en écoutant leurs suggestions, en expliquant les projets ou les difficultés rencontrées. Ces deux élus étaient entourés de responsables qui, au quotidien, sur le terrain, sont au service de la population : les services techniques de la Ville de Chartres, la Direction des déchets de Chartres métropole, la police municipale et les représentants de l'office Chartres métropole Habitat. Au total : 347 sujets ont été abordés, auxquels s'ajoutent 53 autres concernant et traités directement par l'office.

### Où en est-on sur... ?

Certains sujets donnent lieu à une réponse en réunion publique

ou en fin de rencontre quand le sujet est plus individuel et/ou personnel, à un rendez-vous sur site, à une étude de faisabilité ou de financement... Rien n'est laissé en attente, tout est traité pour répondre à la sollicitation. Il n'est pas rare d'entendre quotidiennement l'élue relancer tel ou tel, et demander « où en est-on sur...? ».

### Toujours les incivilités

85 % des observations relèvent du cadre de vie et du domaine public (propreté, voirie, éclairage public, dépôts sauvages...) et 15 % de la sécurité et la tranquillité publiques (stationnement, circulation, vitesse...). Mais au final, et chaque participant peut en témoigner, le terme qui est le plus employé est « incivilité ». Car en marge des problèmes du quotidien qui sont signalés au Centre d'appels (0237234000) et, plus récemment, via l'application Chartres, et dont le bilan est effectué à chaque début de réunion, c'est celui qui ne res-



Rencontre les Clos (février)



Rencontre Saint-Brice (mai)



Rencontre Rechèvres (juin)



pecte pas les règles du vivre-ensemble qui agace tout le monde. « Dans une ville comme la nôtre, la gangrène pour tous, vous comme moi et les agents municipaux, c'est l'incivilité! Vivement 2019, que se responsabilisent ces "je roule vite", "je jette mon papier ou mon mégot", "je laisse mon chien faire ce qu'il veut" » espère l'élue!

### ► Calendrier 2019 des rencontres de proximité

- **mercredi 6 février**: quartier des Clos (MPT des Petits-Clos)
- **mercredi 13 mars**: quartier Clos l'Evêque-Filles-Dieu (MPT du Pont Neuf)
- **mercredi 24 avril**: quartier Croix-Bonnard (MPT des Petits-Clos)
- **mercredi 15 mai**: quartier Saint Brice (MPT des Comtesses)
- **mercredi 5 juin**: quartier Chanzy-Comtesses (MPT des Comtesses)
- **mercredi 26 juin**: quartier Saint Chéron/Hauts de Chartres (MPT de Saint Chéron)
- **mercredi 4 septembre**: quartier La Madeleine (Forum de La Madeleine)
- **mercredi 25 septembre**: quartier Drouaise (MPT La Cité)
- **jeudi 3 octobre**: quartier Centre-Ville (Hôtel Montescot, salle des Mariages)
- **mercredi 6 novembre**: quartier Bel Air/Hauts Saumons (MPT de Bel Air)
- **mercredi 20 novembre**: quartier Jeanne d'Arc/Grand Faubourg (École du Grand Jardin)
- **mercredi 4 décembre**: quartier Rechèvres/Bas Menus (MPT La Cité)

► Les invitations à assister à ces rencontres sont déposées dans les boîtes à lettres des riverains, une semaine avant la date, ou affichées sur la porte des résidences privées.

**Pour améliorer notre service, n'hésitez pas à nous signaler au 02 37 23 40 00 si ce n'était pas le cas.**

# Contre les mégots, la Ville intensifie sa lutte

En mai dernier, la Ville lançait « Je fume chartrain, je geste malin », une première opération visant à sensibiliser les fumeurs aux pollutions que constituent les mégots de cigarette abandonnés sur la voie publique. Après un bilan décevant, elle a décidé d'aller plus loin. Explications de Dominique Dutartre, adjointe au Cadre de vie.

**Votre Ville : L'an dernier, 10 000 cendriers de poche financés par la Ville ont été distribués gratuitement aux fumeurs pour les inciter à ne plus jeter leurs mégots par terre. Quel bilan tirez-vous de cette première opération ?**

**Dominique Dutartre :** Elle a reçu un écho très favorable des Chartrains, qu'ils soient

fumeurs ou non-fumeurs. Nous avons reçu le soutien du syndicat départemental des buralistes d'Eure-et-Loir et nous avons été ravis de voir que l'ensemble des buralistes chartrains a joué le jeu en distribuant gratuitement ces cendriers de poche à leurs clients avec le support de sensibilisation que nous avons conçu. Cependant, le bilan de l'opération est décevant : les agents de la propreté de la Ville n'ont pas noté d'amélioration significative.

## ► Ce qu'il faut savoir

- Un mégot de cigarette met jusqu'à 5 ans pour se dégrader dans l'eau et en moyenne 12 ans sur le sol

- Un mégot pollue, à lui seul, 300 à 500 litres d'eau potable

- On estime que 30 milliards de mégots seraient jetés au sol chaque année en France. Plus de 50 % des mégots sont jetés par terre.

## VV : Quelle suite allez-vous donner à cette opération ?

**DD :** Nous poursuivons nos efforts. Les buralistes n'ayant plus de cendriers de poche à distribuer, nous en avons commandé 10 000 supplémentaires, qui sont déjà disponibles dans les bureaux de tabac. Mais cette année, nous allons plus loin. Ainsi, en 2018, nous avons équipé d'éteignoirs cinquante corbeilles de rue. Cette année, une centaine d'autres en seront dotées à

leur tour. Nous lançons en parallèle une nouvelle campagne de sensibilisation, notamment par des interventions en ville et devant certains établissements que nous avons identifiés comme potentiellement propices à recevoir notre message : établissements d'enseignement, de restauration etc... Plus nous arriverons à cibler nos actions et à les individualiser, plus elles auront d'impact et généreront une prise de conscience.





Dominique Dutartre a lancé en janvier la seconde campagne anti-mégots, soutenue par les buralistes chartrains.

## VV: Que se passera-t-il si cette nouvelle opération n'obtient pas les résultats escomptés ?

**DD:** Nous sévrons. Jeter son mégot par terre est une incivilité qui est sanctionnée par la Loi d'une amende de 68 euros. Pour le moment, nous souhaitons effectuer de la prévention et induire chez les fumeurs un changement de leurs habitudes. Pour

beaucoup d'entre eux, c'est un geste anodin et irréfléchi qu'ils ont toujours pratiqué. Depuis 2001, nous avons fait beaucoup d'efforts pour améliorer le cadre de vie des Chartrains, que ce soit du point de vue du patrimoine, de l'urbanisme et de la propreté. Chartres est une belle ville et doit le rester, et cela passe par le respect du domaine public.

## ► Les buralistes chartrains soutiennent cette démarche

Parmi eux, Andréa Cheriaux, gérante de L'Absinthe, explique : « C'est une initiative intelligente. Il ne s'agit pas de pointer du doigt les fumeurs, mais de les aider à changer leurs habitudes. En tant que buraliste, je ne pouvais que soutenir cette opération. Moi-même fumeuse, je trouve les cendriers de poche de la Ville très bien conçus. Ils ne prennent pas plus de place dans la poche qu'un mouchoir en papier ! »

# Place aux travaux

De l'ancienne gare routière, il n'est plus question. Son emplacement est dorénavant une zone chantier qui va s'étendre et ceindre le parking Effia. Pourquoi ? Pour préparer les travaux de construction de la passerelle piétonne du Pôle Gare et le réaménagement de la place Pierre-Sémard.

**A**vec une petite résistance (les travaux de désamiantage et de curetage intérieur ont pris plus de temps que prévu), l'ancienne et honorable gare routière a libéré l'emprise qu'elle occupait à proximité de la gare SNCF.

À présent, la SPL Chartres Aménagement, concessionnaire des travaux du Pôle Gare, va pouvoir entamer l'aménagement temporaire de ce périmètre. En lieu et place des quais de l'ancienne gare routière apparaîtra la zone chantier de la passerelle. Plus loin, entre feue la gare routière et le parking Effia, seront aménagés le point de dépose-minute et la station taxis. Ils seront accessibles aux véhicules par une bretelle d'accès depuis le bas de la rue Pierre-Nicole, comme le sera aussi

## ► Perturbations du trafic TER

Du fait de travaux sur voies en gares de Maintenon, d'Épernon et pour l'installation de la zone chantier de la passerelle de la gare de Chartres, le trafic ferroviaire sera totalement interrompu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars, entre Rambouillet et Nogent-le-Rotrou, et entre Chartres et Voves. Des dessertes de substitution par cars seront organisées.

le parking Effia. Un cheminement piétons sera installé pour relier en toute sécurité la gare SNCF.

## Attention travaux !

- Pour permettre l'aménagement de la bretelle d'accès au périmètre parking Effia - dépose minute et station taxis, la rue Nicole sera fermée à la circulation durant les deux semaines de vacances scolaires (du 9 aux 25 février). Les déviations seront organisées par les rues Casanova - Fessard et de la Couronne ;

- Le dépose-minute et la station de taxis sont maintenus place Pierre-Sémard tout le mois de février, le temps que les emplacements soient préparés sur le périmètre du parking Effia ;

- Les arrêts de bus de la place Pierre-Sémard sont maintenus tout le mois de février, ils seront ensuite déplacés vers le bas de la rue Nicole avec des aménagements de voirie spécifiques ;

- À partir du 28 février, le bas de la rue Nicole sera en sens unique dans le sens montant. Le trafic descendant vers la rue Félibien sera déporté par les rues Casanova - Fessard - de la Couronne.





### ► **Les remerciements de la Ville**

Complexe administrativement et techniquement, le programme Pôle Gare voit le jour parce que chaque partie –et notamment SNCF et ses filiales – en a reconnu le caractère d'utilité publique et y dédie des personnes compétentes, à l'esprit constructif et facilitateur. C'est en hommage à ces qualités que Jean-Pierre Gorges, sur proposition de Daniel Guéret, adjoint en charge du Pôle Gare, a remis la médaille de la Ville à Jacques Bouffard, chargé de projets SNCF pour la ligne Paris-Chartres, lors de son départ à la retraite.







## Une nouvelle jeunesse pour la passerelle des Trois-Moulins

Fermée il y a un an après un diagnostic de sécurité défavorable, la passerelle des Trois-Moulins, en basse ville, a été renforcée et rouverte. Une beauté lui sera refaite cette année, ainsi qu'à ses abords.

**A**près avoir lancé en 2017 une série de diagnostics sur la totalité de ses ouvrages d'art (ponts et passerelles), la Ville avait dû fermer l'accès à la passerelle des Trois-Moulins. Sa structure métallique avait en effet révélé une corrosion remettant en cause sa sécurité en cas de rassemblements. La sécheresse de l'été et du début d'automne n'autorisant pas la mise en eau basse (selon les consignes préfectorales), les travaux de renforcement n'ont eu lieu qu'en fin d'année.

Ses poutres métalliques renforcées, ses traverses et tirants corrodés remplacés, elle attend à présent la fin de l'hiver pour que ses garde-corps et mains courantes soient à leur tour rénovés. Les services de la Ville les débarrasseront de leur corrosion, en répare-

ront les montants, avant de leur appliquer une laque qui leur rendra tout leur lustre. Son tablier béton sera lui aussi repris.

Une dernière intervention consiste à réaménager ses abords et accès. Une entreprise spécialisée est mandatée pour en réaliser l'étude paysagère et la réalisation. Outre qu'il a une indéniable utilité pour les riverains, cet ouvrage fait en effet partie du paysage si caractéristique de la basse-ville, un paysage qui, au même titre que le bâti historique du cœur de ville chartrain, est l'objet de toute l'attention des Architectes des Bâtiments de France, garants de la préservation et de la valorisation de nos patrimoines.

En 2019, la passerelle des Trois Moulins retrouvera donc sa jeunesse, pour des décennies.



## « Nous, nous maintenons nos engagements »

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) 2019 a été présenté en conseil municipal. Présentation dense s'il en est, ce rapport est, chaque année, l'occasion de faire le point sur les lignes directrices et les programmations de la collectivité en matière de finances. Un maître-mot résume le sujet : l'équipe municipale ne trahit pas ses engagements.

**P**etits travaux d'entretien ou grands investissements d'équipement, charges de fonctionnement, énergie, subventions, remboursements d'emprunts, fiscalité... toutes les composantes du budget municipal sont passées en revue, sans exception, lors de la présentation du débat d'orientations budgétaires. La question de l'équilibre du budget ne se posant pas puisqu'elle est obligatoire et contrôlée, abordons avec Franck Masselus, adjoint aux Finances et à la Prospective, les questions de tendances.

**Votre Ville : Le contexte national n'était pas réjouissant en 2018. Avec un contexte qui est « fortement teinté de jaune » en ce début d'année, comment appréhender 2019 et suivantes ?**

**Franck Masselus :** Depuis 2013, nous devons composer avec la baisse des dotations financières de l'État aux collectivités locales. Elle représente en cumulé pour le

budget chartrain un manque de plus de 13 millions d'euros. Depuis 2018, les collectivités doivent affronter en plus la disparition de la taxe d'habitation, applicable à 80 % de la population, à l'horizon 2020. L'État s'est engagé à la compenser « à *leuro près* », mais doit-on encore y croire lorsqu'on l'entend tenter de rassérer les Gilets jaunes par une promesse à 10 milliards d'euros ? On ne peut pas dire que le contexte soit très rassurant.

**VV : À quoi doivent donc s'attendre les Chartrains ?**

**FM :** À ce que nous tenions nos engagements, ceux que nous avons pris en 2001. Pour la 18<sup>e</sup> année consécutive, nous baissons les taux de la fiscalité locale, de la même façon que les 17 dernières années : - 0,5 % pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti, et - 1 % pour la taxe foncière. Et cet engagement vaut jusqu'à la fin de la mandature. Les taux de 2020 seront donc abaissés.



Rénovation des établissements scolaires



L'église Saint-Aignan est un exemple de la valorisation du patrimoine



En 2019, le self de l'école du Grand-Jardin sera rénové dans l'esprit de celui de l'école Farman.

### VV : Que dire alors en matière d'investissements ?

**FM :** Un niveau d'investissement élevé est une composante essentielle de notre programme pour Chartres. En la matière, je vous confirme que nous le maintenons, lui aussi, au même niveau. Jugez-en plutôt : le plan pluriannuel 2018-2020 affichait 77,3 millions d'euros, celui que nous avons programmé pour 2019-2021 est à 82 millions... Comme chaque année, nous le consacrerons à nos nouveaux équipements (la livraison du Pôle administratif, l'aménagement de la scène théâtrale Off) ; à l'entretien et la valorisation du patrimoine (Saint-Aignan, Saint-Pierre...), à l'aménagement et à la rénovation de nos établissements sociaux, scolaires, sportifs (un self à l'école du Grand-Jardin, l'éclairage du stade Jacques-Couvret, les surfaces en herbe des Bas-Bourgs, les courts de tennis de la Madeleine...), à la modernisation de nos services (avec notamment la mise en fonctionnement du nouveau centre de surveillance urbaine 24h / 24)... À cela, il faut encore ajouter la maintenance des équipements de la ville et de son domaine public, voiries, parcs et jardins, mobilier urbain, aires de jeu... et de leurs réaménagements. L'un de nos grands chantiers à ce titre sera notamment la reconfiguration du mail Jean-de-Dunois, à partir du deuxième semestre.

**VV :** Puisque l'on en est au cadre de vie, au sens large, que prévoyez-vous en matière d'animation de la ville ?

**FM :** Là encore, nous ne rognons sur rien. 2019 sera particulièrement dense en événements, et nous faisons monter en

gamme des rendez-vous qui ont plu aux Chartains. On pourrait citer de nombreuses animations sportives et festives comme par exemple ChartrEstivales, mais je pense particulièrement à la fête médiévale Chartres 1254, dont nous comptons bien qu'elle devienne une référence en France. C'est en opérant ainsi que l'on accroît l'attractivité de notre ville, et que l'on conforte sa bonne santé. Et nous n'oublions pas notre contrat moral vis-à-vis du monde associatif : sa présence est primordiale pour l'animation de la ville, aussi lui maintenons-nous un niveau de subvention toujours aussi important. C'est d'ailleurs cette considération que nous avons pour lui qui nous fait réfléchir à la création d'un beau et grand pôle associatif...

**VV :** Pourrait-on finir ce tour d'horizon sans évoquer la question de dette chartraine ?

**FM :** Bien sûr qu'on le pourrait, et la transparence est de mise, même, puisqu'en la matière je n'ai rien de nouveau à vous apprendre. Puisqu'elle est une composante du budget, notre dette est contrôlée par l'État. Pour la situer, je ne rappellerai que deux références. La capacité de remboursement d'une commune, selon son importance, ne doit pas dépasser 10 ou 12 ans, et nous sommes à 9, et même en dessous à l'horizon 2020 ; et selon la charte Gissler de classification des emprunts, 100 % de notre dette reste classée 1A, « sans risque ». Il est des informations qu'il ne faut pas se priver de répéter...





# La Ville récompense ses bénévoles et sportifs méritants



Le mercredi 9 janvier s'est tenue au Théâtre de Chartres la cérémonie des vœux aux associations. À cette occasion, la Ville a salué l'engagement et les résultats des bénévoles et sportifs méritants.

**Sylvie Guillemet** (Dojo Beauceron),  
**Katel Le Meur et Victor Piau** (Chartres BMX),  
**Sébastien Sobry** (C'Chartres Échecs),  
**le club de MSD Chartres Cyclo**,  
**Dominique Augustin et les joueurs du C'Chartres Basket masculin**,  
**Marcelle Lafontaine** (Association de l'agglomération chartaine de gymnastique volontaire),  
**Willy Gérumont et Jean Dauguet** (C'Chartres Billard),  
**Paul Lada et Véronique Halluin** (ACLAM),

**Bérénice Couderc et Delphine Lacroix** (Chartres Équitation),  
**Nelly Grégoire et Jean Hallier** (C'Chartres Football),  
**Danièle Zirah et Michel Crance** (théâtre Portail Sud),  
**Rajko Stokic et Ludovic Houvet** (théâtre du Seuil),  
**Isabelle Paillot** (Les amis de la cathédrale),  
**Catherine Favier** (Peintures et réalités),  
**Hélène François et Dominic Le Bé** (Top in humour/compagnie de l'Étourdi),  
**François Laillet** (ADETE 28),  
**Jean Trideau et Jean-Marie Denizet** (France Alzheimer Eure-et-Loir),  
**Patrick Tassart** (épicerie solidaire).



# Chartres 1254 : engagez-vous !

La première édition de la fête médiévale Chartres 1254, en mai 2018, a remporté un vif succès. Et si on allait plus loin cette année ? C'est le pari que lance l'Association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante (APFHV), organisatrice de l'événement.

Ceux qui y étaient s'en souviennent: ce week-end de mai 2018, la fête médiévale Chartres 1254 avait totalement transformé notre cœur de ville. Les visiteurs étaient invités à faire un saut de 8 siècles en arrière: l'espace d'un week-end Chartres a pu renouer avec son ADN médiéval. Il était soudainement devenu commun de discuter avec des gens vêtus de cote de mailles ou de bリアud, portant cale, coiffe ou chaperon. L'APFHV prépare une deuxième édition encore plus belle et plus riche et vous invite à participer tous plus nombreux.

## Associations, scolaires, particuliers... à vous de jouer !

Nombre d'associations partenaires de l'édition 2018 ont renouvelé leur engagement pour cette année. Des communes de l'agglomération chartraine ont déjà signé pour être présentes au village C'Chartres 1254 et s'affronter en joutes médiévales. Des écoles également préparent des spectacles. Et vous ?

Doués de savoir-faire, de talents particuliers ou simplement animés de curiosité et d'un esprit de contribution, vous avez tous la possibilité d'être acteurs de la fête. L'APFHV lance son appel à bénévoles ce mois-ci et recrute pour de nombreuses missions : conception et fabrication de costumes et décors, figuration dans des saynètes historiques, animation de jeux, logistique et bien d'autres encore... et ce avant, pendant, voire après la fête. Autant d'opportunités et de possibilités de participation pour tous, de tous âges, amateurs et passionnés. Venez sans tarder trouver votre place en 1254 !



### ► Fête médiévale Chartres 1254, du 31 mai au 2 juin.

L'association vous donne rendez-vous le jeudi 7 mars à 19h et le samedi 9 mars à 15h pour ses premières portes ouvertes. Pour y participer, une inscription est obligatoire par mail à [contact@apfhv.fr](mailto:contact@apfhv.fr)

► Les recrutements des bénévoles sont possibles jusqu'à la fête. Pour être bénévole Chartres 1254, remplissez le formulaire d'adhésion sur : [www.chartres1254.fr](http://www.chartres1254.fr)

► Les enregistrements de propositions de participation des communes, écoles et périscolaires sont d'ores et déjà ouverts et se terminent le 18 février.

Référent associations : Luc Lasnier ; [llasnier@apfhv.fr](mailto:llasnier@apfhv.fr)

Chargé de missions écoles et périscolaires: Médéric Fougeroux ; [m.fougeroux@apfhv.fr](mailto:m.fougeroux@apfhv.fr)

► Contacts pour informations générales: [www.chartres1254.fr](http://www.chartres1254.fr) ; [contact@apfhv.fr](mailto:contact@apfhv.fr); tél. 02 34 40 11 90 (les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 18h).

► Des portes ouvertes auront lieu le jeudi 7 mars à 19h et le samedi 9 mars à 15h à la Citadelle au 52 rue du Maréchal Leclerc à Lucé.



# Marcelle Lafontaine, un engagement récompensé

Licenciée à l'Agglomération chartraine de gymnastique volontaire (ACGV) depuis presque 50 ans, Marcelle Lafontaine est également une bénévole engagée, qui ne compte pas son temps au service des autres. Le mois dernier, elle a été mise à l'honneur par la Ville lors de la cérémonie des vœux aux associations.



**L**e regard vif et pétillant, couplé à une voix de soprano, des anecdotes en veux-tu en voilà, non sans un certain humour. À 87 ans, Marcelle Lafontaine impressionne par son entrain, sa gentillesse, sa curiosité, sa sincérité aussi. « *Bouger, monter, descendre, sauter, ça conserve la santé!* », indique celle qui pratique la gymnastique volontaire depuis 1970. Trois heures par semaine, elle se rend au Centre régional jeunesse et sport (CRJS) pour y pratiquer son activité favorite. Une manière de garder la forme, de rencontrer de nouvelles personnes, de savoir comment vont les anciens adhérents... Créer du lien avec ceux qui l'entourent se fait naturellement. « *On s'attache aux personnes présentes, ils de-*

*viennent rapidement des amis. Alors, pour se faire plaisir, on organise quelques fois des pique-niques. Récemment, j'ai proposé une galette des rois après la séance de sport. »*

## « Je n'ai pas le temps de prendre ma retraite »

Du temps et de l'énergie, Marcelle Lafontaine en a à revendre. Représentante en 1988, celle qui était employée de banque s'est depuis inscrite aux cours et conférences de l'Université chartraine du temps libre, est devenue responsable de salle auprès de l'ACGV, avant d'entrer dans le comité de direction de l'association. Sans oublier sa participation au Salon des associations, ses sorties - moins fréquentes certes - à la halle Jean-Cochet pour y voir jouer

les équipes chartraines de basket, et la chorale du vendredi. Un vrai marathon hebdomadaire auquel s'adonne toujours avec autant de passion la gymnaste, originaire de Sidi Bel Abbès, en Algérie. « *Avec mes sorties et mes amis, je pourrais m'occuper 24 heures sur 24 mais les jours ne sont pas assez longs, s'exclame-t-elle. Je ne ressens pas mon âge, je devrais prendre du recul mais quand je suis dans l'action, je n'y pense pas. Je n'ai pas le temps de prendre ma retraite et j'en suis tellement heureuse.* » Quant au président de l'association, Michel Chauveau, il déclare : « *Si je pouvais être comme elle à 87 ans, je signe tout de suite. »*

► Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire, 15 avenue des Sablons. Contact : 02 37 33 09 74 et [gymvolontaire-028012@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-028012@epgv.fr).



Retrouvez le portrait vidéo de Marcelle sur Instagram.

## Le chant et la danse au Moyen Âge

**A**près un premier stage en novembre dernier portant sur l'initiation au chant diphonique et à la guimbarde, l'Instrumentarium de Chartres propose deux nouveaux rendez-vous. La samedi 2 et dimanche 3 février, venez découvrir la voix et le chant au Moyen Âge, avec Hélène Decarpignies, artiste lyrique. Entre chants savants et populaires, d'église ou de rue, au gré des tessitures et

des instrumentations, chanter les textes du Moyen Âge invite à découvrir et cultiver toute la palette des couleurs vocales. Le samedi 30 et dimanche 31 mars, venez vous initier à la danse médiévale avec Catherine Ingrassia, danseuse confirmée, et Xavier Terrasa, chanteur et joueur d'instruments à vent. Au programme: apprentissage et interprétation de danses du Moyen Âge, présentation des sources his-

toriques et des choix de restitutions chorégraphiques d'après les codes gestuels, les mouvements et postures répertoriés dans l'iconographie et les textes médiévaux, etc.

► Stages les 2 et 3 février et les 30 et 31 mars au théâtre du Seuil, 13 rue Saint-Julien. De 10 h à 12h30 et de 14 h à 17h30. Réservation nécessaire au 06 27 48 61 09 ou ateliers@instrumentariumdechartres.fr.

### ANIMATION | ACCUEIL DE LA CATHÉDRALE

## Embarquez vos enfants à la cathédrale !

**D**urant les vacances scolaires de février, le service accueil/visite de la cathédrale propose des visites spécialement conçues pour les enfants, âgés de 6 à 12 ans. Une découverte dynamique et interactive pour qu'ils apprennent en s'amusant. Architecture, vitraux, sculptures... Le style gothique de cet édifice impressionne toujours autant et attise la curiosité des nombreux visiteurs.

► Les prochaines visites auront les mardis 12, 19 et 26 février, et les jeudis 14 et 21 février. Durée: 1 h. Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Tarifs: 5 €/ personne (4 € pour les familles de quatre personnes et plus). Renseignements au service accueil/visite de la cathédrale, 24 cloître Notre-Dame. Tél. 02 37 21 75 02; [visitecathedrale@diocesechartres.com](mailto:visitecathedrale@diocesechartres.com); [www.cathedrale-chartres.org](http://www.cathedrale-chartres.org).



# L'aérodrome de Chartres au féminin

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, les associations à vocation aéronautique, installées à l'aérodrome de Chartres, organisent vendredi 8 mars la manifestation Des ailes pour elles.

**U**ne manifestation pour attirer les femmes vers la grande aventure de l'aviation? C'est ce que proposent les associations à vocation aéronautique de l'aérodrome de Chartres. Elles ont uni leurs forces, à l'initiative de l'Aéroclub d'Eure-et-Loir pour proposer Des ailes pour elles. L'objectif est de mettre en lumière l'importance des femmes dans l'aviation et donner envie à de nouvelles amatrices de vol de rejoindre les différents clubs.

À cette occasion, l'Aéroclub d'Eure-et-Loir proposera différentes animations: présentation des avions et de l'unité d'entretien, exposition retraçant l'apport des femmes dans l'aéronautique, exposition « Derrière le timbre, une femme » (avec le Cercle philatélique chartrain), rencontres avec des femmes pilotes et démonstration de voltige. Des pilotes offriront également des vols d'agrément au-dessus de l'agglomération.

L'Association chartraine des Constructeurs amateurs d'aéronefs et Les Dézingu'Eure-et-Loir proposeront une rétrospective sur la vie d'Hélène Boucher, en collaboration avec le collège éponyme.

Le Centre de vol à voile présentera les métiers de l'aéronau-



Ségoène Chenin, pilote chez Ryanair, a appris à voler à Chartres

tique et leurs filières de formation, des présentations de leurs planeurs et simulation de vols, ainsi que des baptêmes en planeur si les conditions météorologiques le permettent.

Enfin, les propriétaires privés d'aéronefs proposeront une

vidéo retraçant l'aventure aérienne en Europe de l'Est d'une femme en ULM.

### ► Des Ailes pour elles.

Vendredi 8 mars de 12 h à 19 h  
à l'aérodrome de Chartres,  
41, rue du Grand-Gibet.



# ILS PÉDALENT pour le plaisir

L'association Madeleine Sports et Détente cyclo a été mise à l'honneur en recevant le Prix des bénévoles et sportifs méritants attribué par la Ville. Cette récompense salue le dynamisme de cette section créée en 1976.

**D**ans la section cyclo-tourisme de Madeleine Sports et Détente, on ne pédale pas pour la gagne, mais pour le plaisir. À la belle saison, ces amateurs de balades à vélo partent en voyage itinérant à travers la France entière, équipés de sacoches et sans véhicule d'assistance. En attendant que des jours plus cléments reviennent, ils parcourent tout de même les routes de Chartres et ses alentours.

Les adhérents se retrouvent deux fois par semaine et ils pédalent sans pression. « *On part ensemble, on roule ensemble, on rentre ensemble* » c'est notre devise, indique Roland Thébault, président de la MSD cyclo. *Cela signifie qu'on n'abandonne jamais l'un des nôtres. On l'aide à dépasser ses difficultés à son rythme.* » Le mot

« course » est ainsi banni car trop lié à l'esprit de compétition. « *Nous sommes un groupe de copains qui pratique le vélo en loisir.* » Deux maîtres-mots : convivialité et bienveillance.

## 308 000 km en 2018

Soixante personnes sont adhérentes de cette section de l'association multisports de la Madeleine. Cette belle stabilité depuis 5 ans, Roland Thébault y voit plusieurs raisons : « *Nous intégrons vraiment les gens. Lorsqu'ils débutent, on s'adapte : on roule moins vite, on parcourt des distances moins longues. Ensuite, nous faisons en sorte d'être présents au maximum. Nous participons au salon des associations tous les ans, nous étions également mobilisés lors du challenge C'Chartres Skoda organisé sur le village de C'été pour le Tour de France.* »

Ce défi qui consistait à parcourir les étapes du Tour de France 2018 a pu compter sur les jambes des membres de la MSD cyclo. Et pas qu'un peu : « *nous nous sommes relayés et avons pédalé 24 h d'affilée. J'en suis assez fier* ». Cette année, les membres de l'association ont d'ailleurs bien roulé. Ils ont parcouru 308 000 km partout en France. La Ville a salué cet exploit des licenciés en leur remettant le prix des bénévoles et sportifs méritants, lors des Vœux aux associations. Cette année, la MSD cyclo veut mener plusieurs projets : effectuer le parcours Paris-Perpignan et organiser un voyage 100 % féminin en toute autonomie, avec formation à la mécanique.

► **MSD cyclo**  
21, place Saint-Louis.  
Renseignements :  
[www.msdchartrescyclo.fr](http://www.msdchartrescyclo.fr)



# LA FORMULE 1 DE LA NAGE à l'Odysée

Le championnat régional Centre Val de Loire et meeting national de nage avec palmes Grand Ouest se tiendra à Chartres les 2 et 3 mars prochains. Les Chartrains découvriront les meilleurs nageurs de ce sport à l'Odysée.

**I**l va y avoir du spectacle dans les bassins de l'Odysée samedi 2 et dimanche 3 mars! Les meilleurs nageurs avec palmes de France ont rendez-vous pour s'affronter à l'occasion du championnat régional Centre Val de Loire et meeting national de nage avec palmes Grand Ouest. Le public devrait en prendre plein les yeux, cette discipline étant considérée comme la « Formule 1 de la nage ».

## Près de 300 athlètes

Entre 250 et 300 athlètes sont attendus. La compétition sera lancée samedi en début d'après-midi et se terminera le dimanche. Chartres a été choisie pour plusieurs raisons, notamment parce qu'elle a l'habitude d'accueillir des événements sportifs d'envergure et dispose d'un équipement exceptionnel, le complexe aquatique L'Odysée.

Les commissions régionales et nationales de la Fédéra-

tion française d'étude et de sports sous-marins (FFESSM), qui organisent la compétition, peuvent en outre s'appuyer sur le dynamique Subaqua club de Chartres, chargé de l'aspect logistique. « *Les Chartrains découvriront des athlètes venant de toute la France dans des épreuves de nage, équipés de palmes ou monopalmes, explique Adrien Alamichel, président du club chartrain. Ils pourront même voir des épreuves entièrement subaquatiques. C'est un spectacle très vivant et dynamique!* »

Ce dernier espère que cette manifestation permettra de mieux faire connaître les disciplines subaquatiques en Eure-et-Loir.

► **Meeting national de nage avec palmes Grand Ouest et championnat régional Centre Val de Loire**, samedi 2 et dimanche 3 mars à l'Odysée. Plus de renseignements: [www.nageavecpalmes-ffessm.com](http://www.nageavecpalmes-ffessm.com). Entrée gratuite.





# AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct,  
en public et sur **Chartres** LIVE

**BASKET-BALL, PRO B C'CHARTRES  
BASKET MASCULIN – NANTES**

Vendredi 1<sup>er</sup> février, 20 h LIVE  
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, COUPE DE FRANCE:  
C'CHARTRES BASKET FÉMININ –  
BOURGES**

Samedi 2 février, 20 h  
Halle Jean-Cochet

**HANDBALL, PROLIGUE:  
C'CHARTRES MÉTROPOLÉ  
HANDBALL – GRENOBLE**

Vendredi 8 février, 20 h LIVE  
Halle Jean-Cochet

**TENNIS DE TABLE, PRO A:  
C'CHARTRES TENNIS DE TABLE –  
ROUEN**

Mardi 12 février, 19 h LIVE  
Complexe Roskopf

**FOOTBALL, NATIONAL 2:  
C'CHARTRES FOOTBALL – LORIENT**

Samedi 16 février, 18 h LIVE  
Stade Jacques-Couvret

**BASKETBALL, LIGUE 2:  
C'CHARTRES BASKET FÉMININ –  
REIMS**

Samedi 16 février, 20 h LIVE  
Halle Jean-Cochet

**RUGBY, FÉDÉRALE 2: C'CHARTRES  
RUGBY – PARIS UNIVERSITÉ**

Dimanche 17 février, 15 h LIVE  
Stade des Bas-Bourgs

**VOLLEY-BALL, NATIONALE 3:  
C'CHARTRES VOLLEY-BALL –  
ROUEN**

Dimanche 17 février, 15 h  
Halle Jean-Cochet

**HANDBALL, PROLIGUE:  
C'CHARTRES MÉTROPOLÉ  
HANDBALL – CAEN**

Vendredi 22 février, 20 h LIVE  
Halle Jean-Cochet

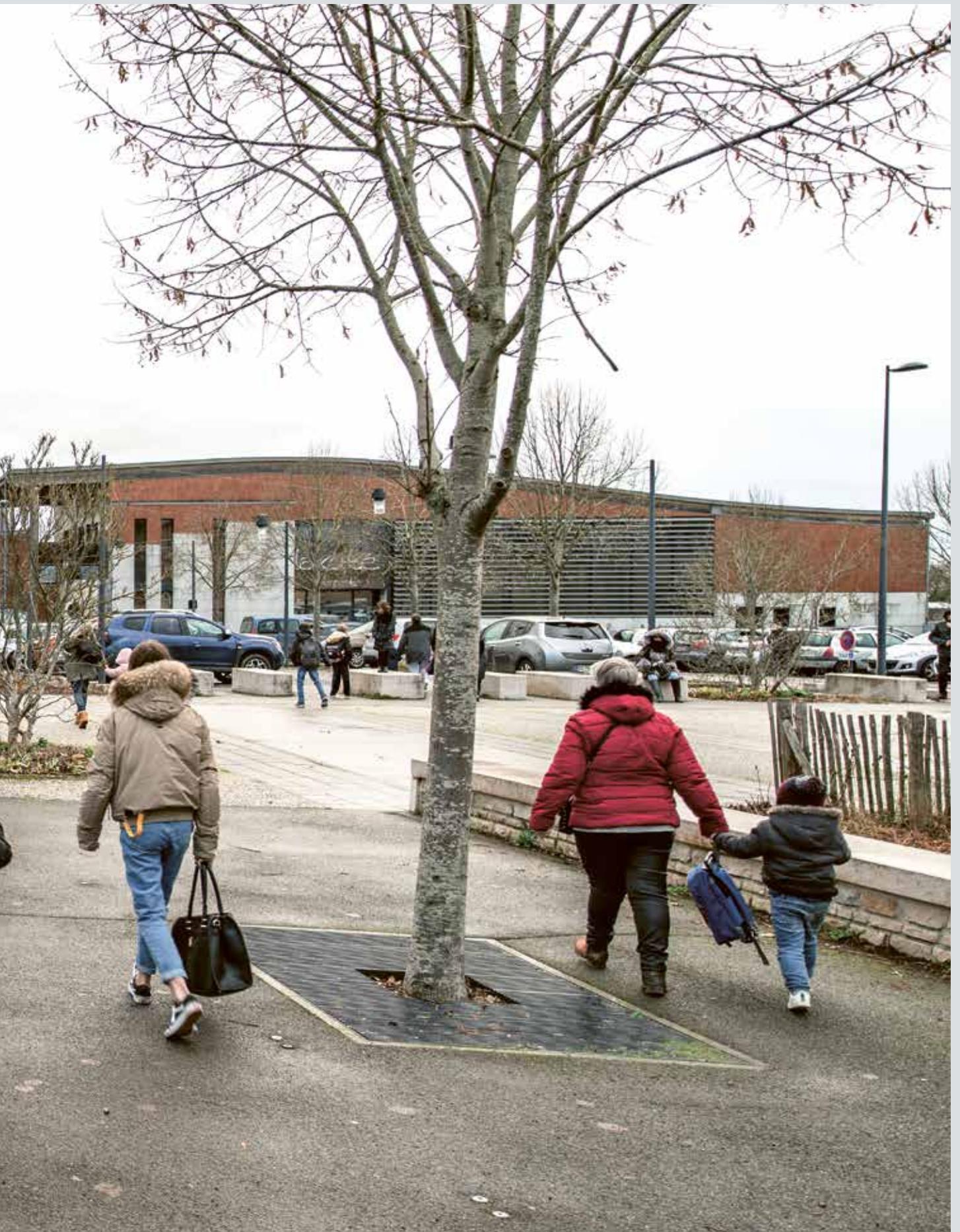
# QUARTIER

## RECHÈVRES / BAS-MENUS

---

Situé au nord-ouest de Chartres, le quartier Rechèvres/Bas-Menus est en pleine mutation et abrite des associations dynamiques, des lieux de vie et de savoir pour les enfants, une église classée Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, et quelques commerces.

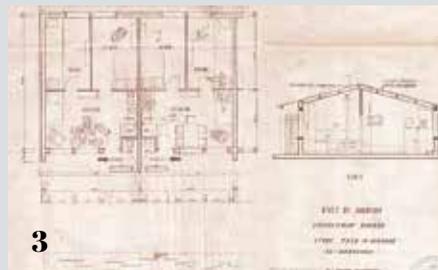
---



# De vigne et d'encens, de bruit et de fureur...

## Le petit Eden de la vallée des Chèvres

Il était une fois la vallée des Chèvres, qui déroulait sa tapisserie de clos de vignes et de vergers, baignés par le « Courant du Couesnon » au pied des murs de la cité chartraine : balayé par les brûlures de l'histoire, ce territoire ressuscita comme laboratoire expérimental du logement social...



### La vigne et l'encens

Depuis la rocade nord, sur le plateau s'abaissant jusqu'à l'Eure, entre Bourg-Saint-Jean et Porte Drouaise, rues de Rechèvres et de la Roseraie, la toponymie rappelle les « clos » de grands domaines agricoles ecclésiastiques : l'abbaye Saint-Jean-en-Vallée et Saint-Julien-des-aveugles composaient la paroisse Saint-Maurice autour de sa collégiale et de ses reliques.

Avec ses chanoines, ses dîmes sur les vignes, ses maisons et sa justice, elle prospérait. En 1692, les Sœurs de Saint-Maurice y

prospérèrent à leur tour, avec leur maison de vigneron, métairies et bâtiments neufs.

Le bailli de Rouen Barbou bâtit près du clos Saint-Jean un hôpital pour aveugles, maison, dépendances et chapelle, plus tard refuge intra-muros.

### Le bruit et la fureur

En 1360, les Chartrains abattirent Saint-Julien et employèrent ses matériaux pour réparer les fortifications. En 1432, ce furent les Anglais qui l'attaquèrent. Lors du siège de 1568, le gouverneur militaire l'incendia et l'acheva d'un coup du canon depuis

la porte Drouaise. Lors de ce même siège, l'église Saint-Maurice, déjà détruite au XIII<sup>e</sup> siècle puis rebâtie, vit sa tour démolie par Condé qui depuis son toit braqua un canon sur la ville. Sa toiture fut refaite en 1585. Lors du siège de 1591, Henri IV y logea ses mousquetaires.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Sœurs de Saint-Maurice entrèrent en conflit avec les échevins qui s'indignaient du trop grand nombre d'établissements ecclésiastiques privilégiés, et avec les ateliers d'artisans auxquels elles faisaient concurrence.

## Peuplement et urbanisation

À partir du recensement de 1861 apparaissent maisons et foyers d'habitation. En 1901 le nombre d'habitants approche la soixantaine. Cette installation se poursuit de manière clairsemée le long des chemins. En 1930 un premier programme d'urbanisation rue de Rechèvres crée les 28 logements et jardins des « Maisons alsaciennes » (HBM Eure-et-Sarthe, arch. Rédréau) et la cité de La Roseraie.



## Loger

À partir de 1945, afin de reloger ou de loger les sinistrés, les habitants des zones réhabilitées qui fuient les loyers élevés, les nouveaux arrivants et les enfants du baby-boom, on étend l'urbanisation au plateau avec une série de plans expérimentaux: logements individuels, pavillons doubles avec jardins (1947, Pichon et Redréau), petits collectifs, Rechèvres « 200 », « 500 » (1949, pavillons, Camelot, Rivet et Sainsaulieu).

à Saint Jean comme l'abbaye disparue de la vallée (1958, Rédréaux, Ingrand) et ses bâtiments communautaires (Maunoury J., paroissiens bénévoles) sont édifiés. La Maison Pour Tous est mise en place par la commune (1971). Autre accélérateur, le vaste groupe scolaire technique et général Jehan de Beauce (1965). Et l'indestructible Pica, le café Le Picaduros qui après avoir prospéré avec les lycéens poursuit sa vitesse de croisière...

1. Le Picaduros
2. Rechèvres 200.
3. Rechèvres 200 appartement-minimum, projet (Pichon-Rédréaux)
4. siège 1568
5. Rechèvres. Place F. Stock

### ► Saint Maurice (†vers 287).

Le martyr nubien, chef d'une légion de Thèbes (Égypte), donna son nom à la collégiale qui conservait des fragments de ses reliques, abritées en 636. Aux XIIIe et XIVe siècle, une recluse veillait sur ce lieu saint.

### ► Etienne Houvet (1868-1949).

Sacristain de la cathédrale, Etienne Houvet devient



guide en 1913. Encadré par Yves Delaporte (1879-1979), de 1919 à 1927 il photographia la cathédrale, éditant des albums de photos de l'édifice et des travaux d'Yves Delaporte.

### ► Franz Stock (1904-1948).

Le corps de Franz Stock, prêtre allemand précurseur de la réconciliation franco-allemande, repose à Saint-Jean-Baptiste depuis 1963 (« Journal », 2017).



## Equiper

Des commerces ouvrent, l'école primaire et maternelle est installée (1955), pour éviter le déplacement des enfants jusqu'à la ville sans transport en commun et sans cantine. L'église dédiée

### Juliette Clément

Directrice de publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir Sources fonds SAEL. Cl. Fonds SAEL, J. Clément.

# Une partie de campagne

Le quartier de Rechèvres situé au nord-ouest de la ville, a eu longtemps une destinée agricole, ceci dès l'Antiquité. Les archéologues y ont découvert les vestiges d'une villa...

**L**e nom du quartier pourrait effectivement provenir d'une déformation de la vallée des chèvres ou du chemin des chèvres (actuelle rue des Bas-Menus et rue de Rechèvres). À l'âge du bronze, les traces d'occupation sont rares et limitées au sommet du plateau. Durant l'Antiquité, des fossés parcellaires sont creusés et un important axe de circulation (rue de Fresnay) est implanté.

## La campagne gauloise

Vers la fin de l'époque gauloise, le plateau de Rechèvres est mis en culture et drainé par de larges et profonds fossés. Les différentes opérations archéologiques menées ont révélé la présence de fossés de 2 m de large pour 4 m de profondeur.



Cave appartenant à la villa

## Un lieu de villégiature à la romaine

Profitant d'une superbe vue sur la ville antique, un riche personnage fait bâtir une villa à la fin du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ. Celle-ci est enclose de fossés. Cette propriété se compose d'un bâtiment avec tout le confort à la romaine et d'une cave. On y trouve une pièce où les habitants du lieu prennent des bains chauds (le caldarium), alimenté en chaleur par le praefurnium. Ce foyer chauffe aussi une petite pièce contigüe qui sert peut-être de sauna sec ou sudatorium. Pour une raison inexplicée, cette villa est détruite au milieu du 11<sup>e</sup> siècle et elle est reconstruite quelques mètres plus au nord. Cette nouvelle demeure sera abandonnée dans la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle.

## De la villa à la résidence moderne

La vigne recouvre le plateau au Moyen Âge. Les vigneron habitent alors le faubourg-Saint-Jean et le Bourgneuf. Les premières maisons apparaissent lors du recensement de 1861. La vraie urbanisation démarre au début des années 1930 avec la construction de vingt-huit logements locatifs. Après-guerre, pour reloger les sinistrés, le projet Rechèvres 200 voit le jour. Mille logements sont construits avec une desserte en raquette. Conçues pour accueillir de grandes familles, les maisons possèdent tout le confort moderne avec sanitaires et eau chaude. Comme la villa romaine qui les précéda...

# Une église singulière



C'est dans le quartier de Rechèvres que se trouve un des lieux de culte les plus atypiques de Chartres. Classée Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste vaut le détour pour sa modernité.

L'église Saint-Jean-Baptiste trouve son origine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Devant la nécessité de créer un lieu de culte dans le quartier de Rechèvres, l'évêque de Chartres acte sa création en 1951. En attendant l'érection de l'édifice, les paroissiens occupent une chapelle, située dans un ancien baraquement militaire.

L'église, consacrée en 1961, a été élaborée selon les plans de l'architecte chartrain Jean Rédréau et construite notamment avec l'aide de bénévoles : il s'agit d'un hexagone de pierre blonde, surmonté d'une large coupole reposant sur une armature métallique. Les vitraux abstraits et très colorés, œuvres du vitrailliste Max Ingrand, en font un lieu à découvrir. L'église est également la dernière demeure de l'abbé Franz Stock, ancien supérieur du Séminaire des Barbelés (lire ci-contre).



## ► Franz Stock

Prêtre allemand nommé aumônier des prisons de Paris en 1940, il accompagne à la mort de nombreux résistants, avec une grande humanité. Prisonnier en 1944, il devient le supérieur du Séminaire des Barbelés au Coudray. Ce lieu rassemble 1 500 séminaristes allemands capturés lors des combats de la libération et qui souhaitent poursuivre leurs études. À sa mort en 1948, Franz Stock est enterré à Thiais. Symbole essentiel dans le processus de réconciliation franco-allemande, son corps est ensuite transféré à l'église Saint-Jean-Baptiste en 1963.





# Le bois des Poteries

Entre le quartier résidentiel de Rechèvres et la plaine agricole, situé à deux kilomètres à l'Est de la cathédrale, se trouve un petit espace boisé d'un peu plus de trois hectares aussi appelé « bois de la Chaud ». Trait d'union entre la ville et la nature, ce petit bois crée un écran vert face à la vaste plaine agricole.

Séparé des habitations par le chemin des Hauts-Menus qui rejoint le lycée Jehan de Beauce tout proche, plusieurs embranchements venants de la rue Gaston-Couté permettent aux riverains d'accéder à ce bois.

## Balade péri-urbaine

Aménagé au début des années 2000, les équipements mis en place ont petit à petit disparu. De ce passé, il reste aujourd'hui un cheminement qui permet de suivre une promenade en boucle, qui longe la bordure du bois en périphérie. Elle s'accompagne de plusieurs chemins secondaires et traversants, tracés et entretenus principalement par le simple passage répété des promeneurs. Le sol n'est pas plat et ne permet pas un accès facile pour tous. Le passage fréquent des utilisateurs a fait apparaître d'autres sentiers ou faux chemins au gré des usages. Pour autant, tous ces aspects donnent un réel caractère naturel au site. Il y a quelques années, un city stade a été installé dans le bois permettant de revaloriser ce terrain naturel un peu délaissé, dont les infrastructures

étaient devenues obsolètes, en donnant aux plus jeunes une motivation de fréquenter à nouveau ce site.

## Une identité forestière

Lieu idéal pour les promenades à pied, en VTT, ou pour le footing, cet espace boisé est fréquenté par les écoles et centre de loisirs pour leurs sorties vertes. Dans le passé, le musée d'Histoire naturelle organisait aussi des visites guidées du site. Composé d'un boisement de chêne pédonculé en taillis et d'une futaie de frêne accompagné d'arbustes en sous-bois, le robinier est aussi une espèce fortement présente. Réservoir de biodiversité, de nombreux petits arbres morts à l'écart des passages peuvent attirer les pics ou certains insectes pour créer un terrain favorable aux chiroptères (chauves-souris). Autrefois, le bois abritait une mare et ses tritons.

L'un des enjeux de l'entretien du bois des Poteries et de sa valorisation sera à l'avenir de concilier l'intérêt écologique du site et les attentes des usagers.





## Un quartier exemplaire

La dernière rencontre de proximité en 2018 s'est tenue à la MPT La Cité. Retour sur Rechèvres et Bas-Menus. Dominique Dutartre, adjointe au maire, a souligné l'exemplarité de ce secteur de la ville.

**C**haque rencontre de proximité donne lieu à la présentation d'un bilan. Dominique Dutartre détaille les demandes des riverains enregistrées au Centre d'appel (02 37 23 40 00): 300 fiches en un an, 264 acceptées dont 262 clôturées.

### Déchets

Le secteur est cité comme exemplaire par le service de Chartres métropole car seul le problème des dépôts sauvages perdure, « *comme sur*

*l'ensemble du territoire de la ville et sans pour autant que ceux qui commettent l'infraction soient forcément des Chartrains et surtout des riverains, constate l'élue. Nous menons pourtant des campagnes de verbalisation. »*

### Circulation

José Rolo, adjoint au maire à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public, détaille les contrôles de vitesse effectués au dernier trimestre, pour répondre à la remarque d'un riverain. Sur les





rues Couté et Chesne, les excès de vitesse sont une exception (1,57 % et 0,29 %), alors que l'avenue de Verdun dépasse les 13 %. « *Je comprends vos remarques car moi-aussi, à certains endroits, j'ai l'impression que les voitures vont vite, mais c'est seulement un ressenti car les chiffres sont là pour nous rappeler la réalité* » explique-t-il. Démonstration est faite que poser un panneau « 30 » rue de la Paix ne règle pas tout : l'automobiliste a une tendance naturelle, avec le temps, à rouler plus vite portant ainsi le taux à 28 %. 1 véhicule sur 4 dépasse les 30 km/h malgré le risque de verbalisation.



Pour autant, être exemplaire ne veut pas dire qu'il faut se satisfaire de la situation. D'autres sujets ont été abordés, comme le comportement de parents d'élèves au volant, qui feront l'objet d'un suivi tout particulier. Dominique Dutartre se félicite : « *dans le cadre de ma délégation, j'écoute beaucoup de doléances, pour ne pas dire QUE des doléances. Mais grâce au dialogue et au travail, ainsi qu'à une bonne compréhension entre riverains, élus et techniciens, les résultats sont là et je suis heureuse désormais d'entendre des compliments, sourit-elle. La qualité du cadre de vie et de la relation de proximité se construit jour après jour et vous pouvez compter sur moi pour continuer en 2019... l'effort de chacun paie pour rendre Chartres encore plus belle et attractive.* »



## Un quartier en pleine croissance

Les époques se suivent et ne se ressemblent pas. Jadis cité jardin, Rechèvres s'est transformée dans l'après-guerre en recevant nombre de logements sociaux constitués de maisons de plain pied, à l'architecture invariablement répétée. Depuis les années 1970, avec le vieillissement de ces logements, la nécessité de donner un nouveau projet au quartier s'est imposée. Porté par des principes environnementaux et sociétaux forts, il est présent un quartier résolument ouvert à tous.

**A** l'époque de sa construction, le projet du quartier de Rechèvres était inventif et donnait une image moderne de l'habitat individuel social. Cela d'autant plus que la tendance du moment était à la valorisation de l'habitat collectif. Il possédait alors un charme particulier: l'alliance d'un plan résidentiel urbain « à l'américaine »,

où les logements étaient répartis en unités d'habitation en raquettes, et d'une tradition de cité-jardin qui se traduisait sur le domaine public par des alignements d'arbres taillés, des placettes plantées...

Tombé en désuétude après les années 1970, le quartier avait besoin d'un nouveau projet. C'est tout l'enjeu de sa mue actuelle.

### Un quartier pour tous

Sans remettre en question le principe du dessin urbain du quartier, le renouvellement de Rechèvres prévoit la construction de 450 logements. Au cœur de ce programme: créer une nouvelle mixité. Une présence familiale importante, des logements de types différents – individuels ou accolés, maisons de ville et petits



intention paysagère : un quartier qui conserve une certaine idée de cité-jardins

collectifs intermédiaires... accessibles pour tous les ménages. Un quartier équilibré se conçoit par la variété de ses habitants. Publics ou privés, en programmes prêts à habiter ou à bâtir sur les nombreux terrains à vendre que compte le quartier, ces logements doivent constituer un quartier homogène, inscrits dans un volet paysager généreux...

grâce aux prescriptions urbanistiques et architecturales qui garantissent l'identité du projet.

### Une approche bucolique...de haute environnementale

Si l'évolution du quartier passe par sa densification, notamment par la capacité de division

des parcelles originelles de taille importante, sa trame historique et les qualités paysagères sont respectées, et les vues sur la cathédrale scrupuleusement préservées. L'insertion du bâti dans un paysage très présent est l'une des lignes directrices du nouveau Rechèvres. On y retrouve les haies, en limite du domaine public et des terrains privés, composées de charmilles pour assurer un cordon visuel continu dans l'ensemble du quartier, et celles en bordure de sentes, de type champêtre, taillées avec un peu d'aléas, dans des gabarits cohérents toutefois. Les haies privées, quant à elles, sauront obéir à quelques prescriptions, dont celle d'une hauteur maximale de 2,50 m. Les essences sélectionnées sauront aussi jouer la variété sans excentricité: le cahier des prescriptions propose ainsi le noisetier commun, l'amélanancier, le lilas, le troène, la charmille, le sureau, le chèvrefeuille, le saule... et quelques autres. Le végétal joue le naturel, et ne doit pas entraver les flâneries de l'œil du promeneur.

Les insertions de nature sont aussi bien esthétiques, que fonctionnelles. Ainsi, les noues et les fosses habillées d'herbacées constituent des agents de gestion des eaux pluviales, permettant leur stockage et préservant le quartier du ruissellement, favorisant leur infiltration et leur traitement naturel en cas de fortes pluies.

Le maintien des orientations nord-sud des parcelles, de son côté, permet d'optimiser les apports solaires en façade... et de réduire les apports énergétiques des logements pour le chauffage et l'éclairage



cellulaire, tôle... doivent indiscutablement s'effacer au profit d'une palette noble constituée de bétons architectoniques, de pierre, d'enduits épais, de verre, de bois et de métal...

Quant à la configuration des logements, outre qu'elle tire parti de l'orientation des parcelles, elle est imaginée selon un principe de double exposition a minima, non seulement pour assurer un confort de vie aux usagers, mais aussi pour limiter les vis-à-vis.

### Le Domaine du Parc de Chartres métropole Habitat : parangon d'une intégration



Enfin, si la voiture trouve sa place dans le quartier, l'incitation aux flux doux est bien présente. Proche de la gare, le quartier bénéficie des transports en commun et ses voies laissent une juste place aux piétons et aux cyclistes. Le quartier de Rechèvres a depuis toujours été constitué de sentes piétonnes permettant aux habitants de disposer d'une desserte entre raquettes et représentant une alternative aux cheminements le long de la voirie. Ce principe a été repris et actualisé en y intégrant la circulation des cycles, permettant aux habitants de disposer d'un réseau de cheminements doux desservant tout le quartier du Nord au Sud, reliant les éléments structurants du quartier, depuis la place de l'Abbé Stock jusqu'à la Roseraie.

### Une composition architecturale homogène

Si le quartier ne se coupe pas de ses racines historiques, son renouvellement passe tout de même par la modernité de ses architectures.

Que les programmes soient publics ou privés, ils peuvent être aussi variés que possible, pour autant qu'ils contribuent visuellement à la jeunesse du quartier. L'architecture contemporaine saura se poser sur l'élément naturel du quartier, guidée par une sobriété qui l'aidera à y prendre place et par une unicité verticale mesurée. Les prescriptions pour la construction portent sur les volumes de l'habitat mais aussi sur le choix des matériaux. Parpaings, briques, isolant, béton

Parmi les programmes privés – collectifs ou individuels – de Rechèvres, le tout jeune Domaine du Parc de Chartres métropole Habitat, avenue de la République, fait figure de modèle d'intégration. Ses quatre niveaux proposent 22 logements, du T2 au T5, ouverts aux locataires des vieillissantes maisons à toit plat des années 1950. Une installation dans de nouveaux logements qui se fait grâce au mécanisme vertueux de l'accession à la propriété car, comme ne manque pas de le rappeler Jean-Pierre Gorges: quels que soient ses niveaux de revenus, chacun doit pouvoir être propriétaire. Rechèvres accueillera à terme

100 à 120 logements sociaux, en petit collectif ou individuel, n'excédant pas 30 % du volume de logement du quartier. Un critère nécessaire pour un bon équilibre chartrain.

### Terrains à vendre

Bientôt propriétaires à Rechèvres? Le panel de logements est riche à Rechèvres, et constituée d'une offre pour tous. Mais que réserve – t-elle à ceux qui souhaitent faire construire leur chez-soi?

Le programme urbain pose des prescriptions qui assurent une homogénéité plaisante et confortable, portant sur des

principes architecturaux, paysagers, et des matériaux. LA SPL Chartres Aménagement, concessionnaire pour la Ville de l'aménagement du quartier, propose des terrains à la vente, de 455 à plus de 600 m<sup>2</sup>, viabilisés ou en cours de viabilisation. Et que l'on s'y intéresse avec sérénité: prescriptions ne veut pas dire obligations: un architecte conseil est bien disponible, mais le choix de son architecte est à discrétion de chaque (futur) propriétaire.

► Contact: SPL Chartres Aménagement, tél. 02 34 40 04 63





## Un stade et une salle pour les exploits sportifs

Le quartier compte un stade et une salle, situés rue du commandant Léon-Chesne. L'ensemble est composé d'un terrain d'honneur et de deux terrains d'entraînement engazonnés. La salle, elle, est dédiée à la pratique du tennis de table. Ces infrastructures sont utilisées par plusieurs clubs et associations à l'image du comité associatif national portugais football ou du club culturel sportif hospitalier. Les élèves du lycée Jehan-de-Beauce, et notamment ses sections sportives football, en profitent également.

# « La liberté des résidents est fondamentale »

Depuis 1982, le foyer de vie Jacques-Bourgarel accueille une quarantaine de personnes en situation de handicap moteur. Activités sportives et manuelles, sorties organisées dans toute la France... Ici, les résidents n'ont pas le temps de s'ennuyer.



Une partie des résidents du foyer de vie Jacques-Bourgarel a visité le château de Versailles

Piloté par l'Association des paralyés de France (APF), le foyer Jacques-Bourgarel accueille 45 adultes handicapés tout au long de l'année. Des professionnels de santé (psychologues, infirmières, aides-soignantes, ergothérapeutes) sont à leurs côtés pour leur apporter un certain confort et favoriser leur autonomie au quotidien. « Le foyer est un lieu de vie qui offre aux résidents

*une liberté fondamentale, détaille Martine Villedieu, la directrice de l'établissement. Ils sont libres d'entrer et de sortir de l'établissement comme ils le souhaitent, nous devons seulement être informés de leur départ. Ce ne sont pas des personnes malades mais dépendantes. Ils ont certes besoin d'aide pour s'habiller et se laver mais demeurent capables de faire leurs propres choix. »*

## DE CHAMBORD À LENNY KRAVITZ...

Et des choix, ils doivent en faire en regard des activités proposées par le service Animation: visites des châteaux de Chambord et de Versailles, sorties à Disneyland, au Puy du Fou, à Deauville, concert de Lenny Kravitz à Paris... Il y en a pour tous les goûts! Le foyer Jacques-Bourgarel travaille également avec Chartres handisports et loisirs, et le théâtre en Pièces, qui favorise la créativité des résidents en organisant des ateliers adaptés. « Les activités sportives (gym, danse) et manuelles (peinture, sculpture) sont aussi plébiscitées tandis que nos sorties en ville sont devenues plus agréables grâce à la municipalité, souligne Martine Villedieu. Des établissements publics comme la médiathèque L'Apostrophe et le complexe aquatique L'Odyssée proposent désormais un accueil adapté en termes d'accessibilité pour nos résidents. »

► **Résidence Jacques-Bourgarel,**  
38 rue des Bas-Menus.  
02 3718 53 80;  
fam.chartres@apf.asso.fr

# Des lieux d'apprentissage pour enfants et ados

Le quartier compte une école maternelle et une école élémentaire, ouvertes aux enfants autistes ou présentant un handicap. Les plus grands peuvent profiter du lycée Jehan-de-Beauce, spécialisé dans les métiers de l'industrie et du secteur sanitaire et social et du secteur jeune de la MPT.

## ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE LES CYTISES

**Nombre d'élèves :** 96

**Directrice :** Catherine Bidet

**Enseignements :** de la petite à la grande section

**À savoir :** L'école Les Cytises accueille depuis 2016 une Unité d'enseignement en maternelle pour enfants autistes (UEMA). Celle-ci dispose d'un local indépendant des autres locaux de la maternelle. Sept enfants autistes, issus du département, y sont scolarisés. Ils sont encadrés par une équipe constituée d'une enseignante spécialisée, d'une auxiliaire de vie scolaire, de trois éducateurs spécialisés, d'une psychomotricienne, d'un psychologue, d'un orthophoniste, d'une infirmière et d'un médecin psychiatre. L'objectif est de viser le plus possible à l'inclusion de ces écoliers avec le reste des enfants. Ils partagent des activités communes (arts graphiques ou chorale), mais aussi des temps d'apprentissage lorsque c'est possible. Cette structure est gérée par le pôle enfance de l'Adapei 28 qui lui affecte un budget de 280 000 euros.  
Contact : 02 37 88 34 50.

► 15, rue de la Paix.  
Tél. 02 37 36 31 16

## ÉCOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE DE RECHÈVRES

**Nombre d'élèves :** 186

**Directeur :** Christophe Caplain

**Travaux récents :** Réfection de la piste d'athlétisme à l'été 2018 (20 000 euros). De nouvelles vitres ont été installées dans le self commun avec Les Cytises (40 000 euros) et le système de sécurité incendie a été renouvelé pour les deux établissements (80 000 euros) en 2017.

**À savoir :** L'école compte une unité localisée pour l'inclusion scolaire. Ce dispositif concerne dix enfants présentant un handicap et nécessitant un projet personnalisé de scolarisation. Ils sont inscrits dans une classe ordinaire de leur classe d'âge où ils suivent une partie des apprentissages. À d'autres moments de la journée, ils sont amenés à quitter leur classe pour travailler avec une enseignante spécialisée, notamment sur les fondamentaux (français et mathématiques). Pour stimuler l'intérêt pour la lecture, l'école de Rechèvres s'est dotée d'une boîte à livre. Une idée mise en place l'année dernière sous l'impulsion de la responsable de la bibliothèque de l'école. L'idée lui est venue en voyant les armoires à bouquins créées par la Ville. Les enfants peuvent y déposer un livre dont ils veulent se séparer et prendre celui qu'ils désirent.

► 13, rue de la Paix.  
Tél. 02 37 21 20 59





### LYCÉE PUBLIC POLYVALENT JEHAN-DE-BEAUCE

**Nombre d'élèves :** 2 100

**Directeur :** Dominique Dalion

**Enseignements :** bacs généraux, bacs technologiques, bacs professionnels et BTS

**Portes ouvertes :** samedi 2 mars, 9 h à 12 h 30

**À savoir :** L'établissement, qui a célébré ses 50 ans en 2015, compte des sections sportives : football (vingt-cinq garçons et dix filles) et triathlon (4 garçons et deux filles).

Cette année, les élèves en première et deuxième année en BTS Economie sociale et familiale et en formation au diplôme de conseiller en économie sociale et familiale se sont lancés dans un projet original : monter une épicerie solidaire destinée aux étudiants. Les différentes promotions avancent peu à peu sur le sujet et mènent actuellement un diagnostic afin d'établir les besoins de Chartres et savoir quelle forme donner à leur structure.

► 20, rue du Commandant-Léon-Chesne. Tél. 02 37 18 78 00

### MAISON POUR TOUS DE RECHÈVRES LA CITÉ

La maison pour tous La Cité dispose d'un secteur jeunes, dédié aux adolescents (11 à 17 ans). Il leur propose des activités sportives, culturelles, manuelles... Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30 et les mercredis de 13 h 30 à 18 h 30. Pendant les vacances, les adolescents peuvent être accueillis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

► 52, impasse Huyssmans.  
Tél. 02 37 23 40 66

► **Et aussi :** le Centre d'information et d'orientation s'est installé en octobre dernier dans les locaux du lycée Jehan-de-Beauce. Il peut vous accompagner dans vos recherches concernant votre orientation scolaire et professionnelle. Tél. 02 38 83 49 96.

# “ Nous contribuons à l'activité économique du quartier ”

Depuis 2013 et l'implantation de la boulangerie L'Instant pain, les habitants de Rechèvres profitent à nouveau d'un commerce de proximité, indispensable à la vie du quartier.



Aline travaille à la boulangerie L'Instant pain.

Les baguettes sous celophane, c'est terminé ! Voilà bientôt six ans que la boulangerie L'Instant pain propose des produits frais et de qualité aux habitants du quartier. « C'était un pari, au départ, puisque les nombreux travaux ont entraîné une baisse de la population, se souvient Cyril Avert, le gérant. Aujourd'hui, nous contribuons à l'activité économique du quartier en proposant des produits de qualité : pain et viennoiseries sont confectionnés sur place ». Lumineuse, la boulangerie est accolée à la maison pour tous. Elle dispose d'un

petit espace cosy pour déjeuner tranquillement et accueille quotidiennement environ 350 clients. « Ils aimeraient aussi que l'on soit ouvert le dimanche mais notre essai de fin d'année dernière n'a pas eu l'effet escompté. » Alors Cyril Avert a décidé d'installer début janvier un distributeur de baguettes à l'entrée de la boulangerie, accessible tous les jours, de 7 h à 2 h. « C'est une alternative viable qui fonctionnait déjà très bien à L'Odyssée. Ainsi, même si la boulangerie est fermée le dimanche, les habitants peuvent tout de même avoir leur baguette fraîche. »

## ► Les autres commerces

Trois autres commerces composent le quartier. Le **Picaduros**, situé à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de la Solidarité, est le bar-tabac du quartier : il est tenu par Patrick Olivier depuis 2010. **Drive it** est une auto-école ouverte en juin 2018 par Zouher Yahi. Cet ancien conseiller financier au sein d'une banque a réalisé son rêve et s'est implanté à proximité du lycée Jehan-de-Beauce, rue de l'Arbre de la Liberté. Enfin, le fast-food **Speedy Delice**, avenue de la République, a fermé en fin d'année dernière mais devrait être repris prochainement.

# Les parents, les rois de l'animation

Créée en 2001, Les Parents du quartier de Rechèvres est une association de quartier et de parents d'élèves. Tout au long de l'année, elle organise des événements qui rythment la vie des familles.



Laure, Anne, Alexandra font partie de l'association des Parents du quartier de Rechèvres

Les Parents du quartier de Rechèvres est l'une des associations qui animent le quartier. Elle s'adresse d'abord aux familles grâce aux événements qu'elle propose pour les enfants. « C'est aussi une association représentant les parents d'élèves, précise Anne Degas, la présidente actuelle. Elle a été créée en 2001 par une habitante du quartier qui voulait une association apolitique et locale. » L'association est indépendante des écoles, le seul événement organisé au sein des établissements scolaires de Rechèvres étant la kermesse.

Actuellement, Les Parents du quartier de Rechèvres compte

15 membres et connaît une belle dynamique. Ce qui n'a pas toujours été le cas. « L'aspect événementiel de notre association a été mis de côté pendant un moment, mais ces dernières années, nous avons réussi à relancer ces activités. » En 7 ans, ce sont 30 manifestations qui ont été organisées.

## Le carnaval, le 9 mars

Chasse aux œufs, Halloween, arbre de Noël ... Les parents s'appuient sur le calendrier pour proposer leurs animations. Ainsi, samedi 9 mars aura lieu le carnaval. « Les enfants défilent dans les rues au départ de la MPT aux alentours de 15 h ». L'associa-

tion a également déjà organisé des lotos ou des vide-greniers.

L'objectif est toujours le même : faire vivre le quartier. C'est pourquoi ses manifestations sont ouvertes à tous. « Même si nous sommes une association de Rechèvres, tout le monde est le bienvenu ! », affirment Anne Degas, Alexandra Grenier, trésorière, et Laure Berger, secrétaire.

► Renseignements sur le site Internet : [www.asso-pqr.fr](http://www.asso-pqr.fr) ou sur la page Facebook : Association des Parents du quartier de Rechèvres

## Le mercredi, c'est country !

« **R**ocking chair », « step », « vine »... Bienvenue non pas à un cours d'anglais, mais à un cours de danse ! Celui de l'association Chartres country. Tous les mercredis soirs, à la maison pour tous du quartier, les amateurs de cette danse se retrouvent. « Pour être un bon danseur, il faut de la mémoire pour retenir les pas qui vont avec la musique, expliquent Marie-Christine Queter, vice-présidente, et Philippe Prévost, animateur. Côté technique, cela nécessite surtout un bon équilibre. » L'association a été créée en 2005. Elle compte actuellement 130 adhérents. « On a eu une petite baisse d'effectifs par rapport à l'année passée », précise Maryline Prévost, la présidente. Pourtant, Chartres country ne manque pas de dynamisme. Les danseurs effectuent des



démonstrations à Chartres mais pas seulement (Brou, Luisant, Champhol, Ablis...). Elle participe également à des bals country, comme celui qu'elle a organisé pour accueillir d'autres associations à Chartres le 27 janvier dernier.

► Chartres country. Maison pour tous de Rechèvres, le mercredi de 18 h 30 à 22 h 30. Tél. 02 37 35 91 12 ou 06 87 29 29 61. [www.chartres-country.fr](http://www.chartres-country.fr)

## Les habitants s'emparent de la scène

**D**ans le quartier de Rechèvres, les habitants montent sur les planches grâce à l'association Zone rouge prod'. Créée en 2007, la compagnie est dirigée par Françoise Lumière et propose plusieurs cours par semaine au sein de la maison pour tous. « Nous organisons aussi des spectacles, rappelle la responsable des ateliers. La proximité est importante pour l'association

puisque sur les 77 élèves que nous comptons, la moitié habite dans le quartier. » Âgés de 6 à 87 ans, ils profitent des répétitions pour prendre confiance en eux, se dévoiler et changer de vie le temps d'une après-midi. Le tout en s'amusant. « Les motivations des comédiens sont différentes, faire du théâtre est un rêve pour certains alors que cela représente une aide pour d'autres. Leur progression durant l'année est plus

importante que le spectacle que l'on organise. » Françoise Lumière va lancer prochainement un atelier initiation théâtralisée à la langue des signes.

► Association Zone rouge prod', impasse Huysmans. Renseignements : [theatrezonerouge.blogspot.com](http://theatrezonerouge.blogspot.com) ; [theatre.zonerouge@gmail.com](mailto:theatre.zonerouge@gmail.com) ; 06 60 03 03 29.

# La poterie, un art à découvrir



Sur la table, on trouve des planches à découper et plusieurs rouleaux à pâtisserie. Un petit peu plus loin, le four crépité. Bienvenue à l'atelier... poterie ! En ce mercredi après-midi, Christine Kefti, animatrice au sein de l'association Récreat'ion, accueille une petite dizaine d'adolescents à la maison pour tous du quartier. « Ils apprennent à reconnaître les différentes terres (blanches, esprit de Chine et de Treigny), puis chacun réalise son projet », détaille-t-elle. Aujourd'hui, ces jeunes artistes en herbe ont

décidé de reproduire un soleil. « Je vais en faire un dessous-de-plat », lance Grace. « Moi, je préfère un dessous de verre », lui répond Lucien. Une fois la pièce modelée puis séchée, elle est chauffée dans un four à 1 280 degrés. Pour décorer leur œuvre, les enfants utilisent de l'engobe (revêtement en argile qui modifie la couleur naturelle de la pièce en céramique) et de l'émail (mélange de matières qui se vitrifie lors de la cuisson). Ils pourront ensuite l'emporter chez eux, non sans une certaine fierté.

tement en argile qui modifie la couleur naturelle de la pièce en céramique) et de l'émail (mélange de matières qui se vitrifie lors de la cuisson). Ils pourront ensuite l'emporter chez eux, non sans une certaine fierté.

► Atelier poterie, à la maison pour tous La Cité, 52, impasse Huysmans. Cours pour adultes : lundi de 14 h à 20 h, mercredi de 18 h à 20 h, jeudi de 14 h à 22 h. Cours pour enfants : mercredi de 14 h à 18 h. Inscriptions : christine.kefti@sfr.fr et 06 73 89 46 49. Renseignements : recreation.28@gmail.com

► **Les autres associations du quartier**

► **Amicale antillaise de l'Eure-et-Loir.**

Tél. 02 37 35 91 10

► **Yogajna.** Tél. 06 17 31 01 86

► **Agglomération chartraine de gymnastique volontaire.**

Tél. 02 37 21 15 69

► **Cercle laïque, section La ronde de Chartres.**

Tél. 02 37 28 69 14

► **Bombo'n'co.**

Tél. 06 88 98 31 35

► **Atelier O' : danse et zumba.**

Tél. 06 77 77 61 59

► **Association Jeanne d'Arc.**

Tél. 06 87 51 71 04

► **ASPTT.** Tél. 06 08 89 78 21

► **Secteur familles**

► **Activités proposées par le CCAS : club 3<sup>e</sup> âge, cours de coupe et couture**

► **C'Chartres Échecs.**

Tél. 07 68 45 98 28

## Handicapés et sportifs

Être en situation de handicap moteur et être actif, c'est possible ! Depuis 1972, l'association Chartres handisport et loisirs propose à ses d'adhérents des activités physiques qui leur sont adaptées : boccia (pétanque d'origine gréco-romaine), tir à la carabine ou à la sarbacane, tennis de table, natation... Elles sont encadrées par deux édu-

cateurs d'activités physiques adaptées. Comme pour tout sportif, ces activités permettent aux adhérents d'entretenir et/ou d'améliorer leurs capacités physiques. Par exemple, la force des bras ou la faculté de préhension (prendre un objet dans sa main). Environ 80 personnes profitent de ces activités.

L'association compte une quin-

zaine de bénévoles, nécessaires pour aider les adhérents à effectuer certains gestes lors de leurs sessions sportives.

► Chartres Handisport et Loisirs 136, rue Gaston-Couté  
Tél. 02 37 20 99 88 –  
www.chartreshandisport28.com



# Léo donne un second souffle à l'atelier

Plébiscité par les amateurs de musique et les professionnels du département, l'atelier Souffles change de visage.

Léo Tritsch-Gerbou, 20 ans, succède ainsi à son oncle Pierre Laurent dans la réparation et l'entretien d'instruments à vent.

**P**ierre Laurent peut partir en retraite, apaisé et confiant. Ancien directeur technique, il a contribué avec succès au développement et au rayonnement de l'atelier Souffles depuis sa création en 2010. Des élèves du conservatoire aux musiciens aguerris, ils étaient nombreux à solliciter son savoir-faire et à lui demander aide et conseils pour entretenir leurs instruments de musique, marqués par le temps ou les incidents. Flûtes traversières, clarinettes, trombones, trompes de chasse, tubas, accordéons... en huit ans, Pierre Laurent en a vu passer ! Mais l'heure de la retraite a sonné. Âgé de 62 ans, il a confié en janvier dernier les rênes de l'entreprise à son neveu, Léo Tritsch-Gerbou. « Je n'ai pas hésité une seule seconde, c'est une fierté de lui succéder, souligne-t-il. La transition s'est faite naturellement. » Et son oncle d'ajouter : « J'aurais été triste de fermer l'atelier, nous avons toujours été très proches de nos clients. » L'endroit change également de nom : place désormais à l'atelier Second Souffle.

## « Être patient et rigoureux »

Passionné d'image et de musique au collège, le jeune chartrain décide d'effectuer son stage de 3<sup>e</sup> dans l'atelier de son oncle. Après une semaine à découvrir les ficelles du métier, il est conquis. « J'en suis ressorti avec l'idée de me consacrer à la réparation d'instruments, se souvient-il. Pour moi qui suis méticuleux et n'aime pas la routine, tout y était. Avec les instruments qui nous sont confiés, chaque journée est différente, chacune nous enseigne quelque chose de nouveau. Et la rigueur que nous devons déployer n'apporte pas pour autant de routine. » Pourtant, après le lycée, son cœur oscille à nouveau et le conduit dans un BTS en audiovisuel. « Et c'est compatible !, assure Léo Tritsch-Gerbou. J'aimerais travailler également plus tard en tant qu'intermittent du spectacle et faire de la captation vidéo. » En attendant de parcourir les concerts et les festivals, c'est à Chartres qu'il mettra ses talents à contribution.

► Atelier second souffle,  
13 rue de Fresnay. Renseignements : 06 89 36 02 43 et  
AtelierSecondSouffle28@gmail.com



# Jean-François Vivier, des bulles plein la tête

Habitant du quartier depuis 4 ans, Jean-François Vivier est passionné par le neuvième art. Si bien qu'il est devenu scénariste de bandes dessinées. Il prévoit d'en sortir deux nouvelles cette année.



Jean-François Vivier propose de s'y atteler. « *Cela m'a beaucoup plus et le livre a bien marché, j'ai continué.* »

Dans cette activité, l'auteur aime particulièrement le rapport avec le dessinateur. « *Il a sa patte à apporter, il crée une ambiance.* » Jean-François Vivier affectionne également les séances de dédicace. « *C'est un plaisir d'échanger avec des lecteurs qui ont aimé les livres.* » L'auteur le jure, il a au moins une quinzaine d'idées de prochains ouvrages en tête.

## Financement participatif

Cette année, le scénariste prévoit de publier deux bandes dessinées, et notamment la suite de l'une d'entre elles, très bien accueillie par la critique en 2015: Herr Doktor. « *C'est une fiction qui raconte l'histoire d'un médecin alsacien. Marié à une femme juive, il éloigne son épouse et sa fille d'Alsace à Paris pour les éloigner de la menace nazie. Pendant ce temps par un concours de circonstance, il est engagé de force aux côtés des Allemands sur le front de l'Est.* »

Pour concrétiser ce projet, Jean-François Vivier et le dessinateur Denoël ont lancé une campagne de financement participatif sur Ulule. Objectif: récolter 25 000 euros avant le 10 mars. « *Cela permettra de financer les planches ainsi que les contreparties et frais de la plateforme.* » Du pain sur la planche les attend ensuite. Un album comme celui-ci demande une année de travail.

► Pour aider au financement de Herr Doktor 2: [fr.ulule.com/herr-doktor/](http://fr.ulule.com/herr-doktor/)

**D**irecteur de maison de retraite en journée et en semaine... Et scénariste de bande dessinée le soir et le week-end. La BD est la passion dévorante de Jean-François Vivier, un habitant de Rechèvres. En 2012, cet autodidacte a publié son premier album. « *J'ai toujours baigné dans ce milieu, confie-t-il. Au début de ma carrière, j'ai travaillé comme représentant d'une maison d'édition. Plus tard, j'ai rencontré un éditeur. Il cherchait un auteur avec qui il pourrait travailler sur son projet consacré au résistant Tom Morel.* » Très intéressé par ce projet,

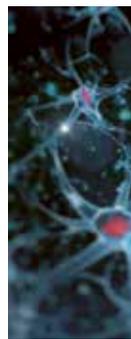


# AGENDA

---

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

---



## EXPOSITIONS

### ZÉKÉYÉ : ILLUSTRATIONS ORIGINALES

**DE NATHALIE DIETERLE**  
Jusqu'au 16 février  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20

### L'INSU DES INSUS

Jusqu'au 23 février  
Librairie L'Esperluète  
Tél. 02 37 21 17 17

### ART MISTICE : LE 302<sup>E</sup> RI, IMAGES PAR GEORGES LEROUX

Jusqu'au 24 février  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

### EXPOSITION DE BEATRICE ROCHE GARDIES

Jusqu'au 28 février  
Hôtel Spa le Grand Monarque  
Tél. 02 37 18 15 15

### LES SECRETS DU NANOMONDE

Jusqu'au 3 mars  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### LE CHEMIN DES HOMMES

Photographies d'Éric Poitevin  
Jusqu'au 21 avril  
Compa - Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

### LES THEATRES DE CHARTRES

Jusqu'au 28 avril  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### IMAGES ET LUMIERE

Jusqu'au 31 décembre  
Centre international du Vitrail  
Tél. 02 37 21 65 72

## ANIMATIONS

### CHARTRES À L'ÉPOQUE D'HENRI IV

Visite guidée  
Samedi 23 février, à 14 h 30  
C'Chartres Tourisme  
Tél. 02 37 18 26 26

### SALON 50+

Du jeudi 28 février au samedi 2  
mars, de 10 h à 18 h. Chartreexpo  
Tél. 02 37 28 29 37

## SPECTACLES/THÉÂTRE

### EN CE TEMPS-LÀ, L'AMOUR

Théâtre  
Vendredi 1<sup>er</sup> février, à 20h30  
Théâtre de Poche  
Tél. 02 37 33 02 10

### 20 ANS APRÈS !

Théâtre  
Samedi 2 février, à 17 et 21 h  
Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06

### POUSSIÈRE D'ÉTOILES

Concert  
Samedi 2 février, à 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 02 37 23 41 42

### JAZZ SYMPHONIQUE

Concert  
Samedi 2 février, à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 06 64 18 80 82

### MAÎTRES ANCIENS

Comédie  
Samedi 2 février, à 20h30  
Théâtre de Poche  
Tél. 02 37 33 02 10

### LE QUAT'SOUS

Théâtre  
Mardi 5 février, à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

### THE BAND FROM NEW-YORK

Du jeudi 14 au samedi 23 février  
Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06

### LA NOUVELLE

Théâtre  
Mercredi 27 février, à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

### FRANCIS ? FRANTZ !

Du jeudi 28 février au samedi  
2 mars, 21h  
Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06

## CONFÉRENCES/CINÉMA

### SAMEDIS AU MUSÉE : L'HOMME, CET ANIMAL

Visite thématique de 30 minutes  
Samedi 2 février, à 11 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 06 60 67 53 66

### LA FEMME ET LA CHASSE : UNE REALITE VUE PAR LES PEINTRES A LA COUR DE VERSAILLES

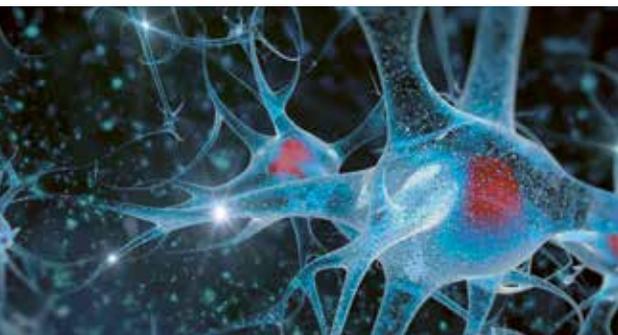
Conférence  
Samedi 2 février, à 14 h 30  
C'Chartres Tourisme  
Tél. 02 37 18 26 26

### MAKALA

Film  
Mardi 5 février, à 20 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### JEUDIS AU MUSÉE : ART ET ARCHÉOLOGIE, LES OBJETS DU MAGICIEN C.V. SEDATUS

Conférence  
Jeudi 7 février, à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80



### ÉCRIRE L'ARCHIVE À CHARTRES AU XIV SIÈCLE

Conférence  
Vendredi 8 février, à 17 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### COMMENT LES NANOTECHNOLOGIES TRANSFORMENT DÉJÀ NOTRE QUOTIDIEN

Conférence  
Samedi 9 février, à 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### UNE CERTAINE RENCONTRE

Film  
Jeudi 21 février, à 20 h 30  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. 06 70 03 24 70

### CONNAISSANCE DU MONDE : CHINE

Conférence  
Mardi 26 février,  
à 14 h 15 et à 20 h 15  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
[www.connaissancedumonde.com](http://www.connaissancedumonde.com)

### JEUDIS AU MUSÉE : A TABLE... DU RÈGNE DE LOUIS XIV AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Conférence  
Jeudi 28 février, à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

### JEUNESSE

#### HISTOIRE DE LA CABANE

Samedi 2 février, à 10 h 30 (de 3 à 4 ans) et 11 h 15 (plus de 5 ans)  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

#### PÉPITES D'APPLI

À partir de 5 ans  
Samedi 2 février à 11h  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### ATELIERS CRÉATIFS AUTOUR DE ZEKEYE

Mercredi 6 février à 10 h 30 et 14 h  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20

### MELI-MELO D'HISTOIRES

Mercredis 6 et 27 février  
de 16 h 30 à 16 h 45  
A partir de 3 ans  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### LES BÉBÉS AU MUSÉE : PARLER AVEC LES ARBRES

Mercredis 6 et 27 février,  
à 9 h 15 et à 10 h 30  
Compa – Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

### LE RÊVE DU COQUELICOT

Théâtre jeunesse dès 8 ans  
Vendredi 8 février, de 14 h 30 à 15 h 30,  
et de 19 h 30 à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

### PROGRAMMER UN JEU VIDEO

À partir de 10 ans  
Samedi 9 février, à 14 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### ATELIERS PÉDAGOGIQUES AU CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

Du lundi 11 au vendredi 22 février  
École du Vitrail et du Patrimoine  
Tél. 02 37 21 65 72

### CONTES, SAGESSE ET MALICE DES ANIMAUX

Mercredi 13 février,  
à 9 h 30, 11 h et 15 h  
Compa – Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

### LA CHAISE BLEUE

Mercredi 13 février, à 10 h,  
14 h et 15 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 02 37 23 41 42

### ATELIER DES VACANCES AU COMPA

Du mardi 12 au vendredi 15 février  
Compa – Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

### DES AIRS PLEIN LA CABANE

Pour les enfants de plus de 5 ans  
Jeudi 14 février, à 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### LA POUBELLE AU ROI DORMANT

Du lundi 18 au mercredi 20 février,  
à 10 h 30 et 14 h 30  
Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06

### ATELIERS LUDIQUES POUR LES 8-11 ANS

Du lundi 18 au vendredi 22 février  
Direction de l'Archéologie  
Tél. 02 37 23 41 75

### BANDES DE GROTESQUES

Atelier pour les 7-11 ans  
Mardi 19 février, de 10 h à 12 h  
Atelier ART'Hist  
Tél. 06 60 67 53 66

### S'AMUSER AU MUSEE

Animations pour les 6 – 10 ans  
Du mercredi 20 au vendredi 22 février  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

### CONTES ET MERVEILLES

À partir de 7 ans  
Jeudi 21 février à 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

# La cathédrale, première Dame du Patrimoine mondial !

Le 6 mars 2019 marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la candidature de la cathédrale de Chartres à la liste du patrimoine mondial régie par l'Unesco. Cette année est donc une occasion de célébrer tous ensemble cet édifice à la Valeur universelle exceptionnelle, trésor architectural, historique et religieux chartrain auquel chacun est attaché.



**L'**Unesco, organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture créée par l'Onu au sortir de la Seconde Guerre mondiale, contribue à la paix en développant le dialogue entre les cultures. Pour réaliser ces objectifs, l'Unesco a mis en place le programme du patrimoine mondial pour identifier des biens d'une valeur telle que leur sauvegarde concerne l'humanité entière. La convention pour la protection du patrimoine mondial naît en novembre 1972 et les premiers sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial le sont en 1978. A ce titre le Taj Mahal, la grande muraille de Chine, la pyramide de Gizeh, le sanctuaire du Machu Picchu... et la cathédrale de Chartres figurent parmi ces merveilles, un millier à travers le monde à ce jour.

## Première Dame

Les premiers sites français, inscrits en 1979 sont : la basilique et colline de Vézelay, le Mont-Saint-Michel et sa baie, le palais et parc de Versailles,

les sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère... et la cathédrale de Chartres ! Aujourd'hui, on dénombre 44 biens français. Depuis 2007, l'Association des biens français du patrimoine mondial - dans laquelle Isabelle Vincent, adjoint à la culture, prend part activement - réunit les gestionnaires de sites inscrits soucieux d'améliorer la qualité de la protection et de la valorisation de leurs biens, de prendre part aux réflexions relatives aux politiques publiques conduites en France et à la coopération entre sites. Pour célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la classification de la cathédrale, la Ville de Chartres et ses partenaires se réunissent pour proposer un programme d'expositions et d'animations pour découvrir ou redécouvrir autrement ce joyau, qui poursuit sa restauration.

## Votre patrimoine

Voici un aperçu des premiers événements proposés à venir tout au long de l'année : des visites guidées par C'Chartres Tourisme, une nouvelle mise en lumières du portail royal dès l'ouverture de Chartres en Lumières, un concert exceptionnel du Chœur philharmonique de l'Unesco à la cathédrale, une exposition sur le patrimoine mondial de l'Unesco à L'Apostrophe, une présentation d'œuvres parfois inédites figurant la cathédrale au musée des Beaux-Arts... Tout le programme est détaillé dans la rubrique «*Sortir à Chartres*» sur [chartres.fr](http://chartres.fr). Comme la cathédrale est avant tout votre patrimoine, la Ville lance un appel à témoignage en photo ! Dès mars, partagez vos plus belles prises de vue de Notre Dame sur Instagram et proposez à la sélection vos clichés pour composer un hommage photographique grand format, visible par tous sur les triptyques du boulevard Chasles cet été !



# Dimanche, jour de médiathèque ?

Depuis le 2 septembre, la médiathèque l'Apostrophe ouvre tous les dimanches après-midis de 14 heures à 18 heures. Cette adaptation horaire, initiée par la Ville et soutenue par le Ministère de la Culture, permet à cet équipement culturel incontournable d'être encore davantage utilisé par les habitants. Premier bilan avec Isabelle Vincent, adjoint au maire en charge de la Culture.



## VV: Quels retours après 5 mois de fonctionnement ?

**Isabelle Vincent:** Depuis l'ouverture, 400 personnes en moyenne franchissent chaque dimanche la porte de l'Apostrophe pour rapporter leurs documents, en emprunter mais aussi pour lire sur place, utiliser internet et la bureautique, découvrir les expositions du moment ou simplement visiter le bâtiment en famille ou avec des amis. Au total 6134 personnes ont été accueillies, 12052 emprunts ont été réalisés et 414 abonnements ont été enregistrés dont 129 pour de nouveaux inscrits.

## Votre Ville : Quels publics sont au rendez-vous ?

**IV:** Comme on pouvait l'imaginer, les enfants et les familles sont très présents; les parents plus disponibles qu'en semaine apprécient ce nouveau créneau horaire. L'espace « *Petite enfance* » est rempli de jeunes enfants accompagnés de leurs parents qui lisent des albums, racontent des histoires et profitent de l'offre variée de littérature pour la jeunesse. On peut y rencontrer des habitués qui viennent presque chaque jour de la semaine mais aussi des personnes seules. On y voit même des enseignants qui viennent s'approvisionner pour leurs classes ou faire des recherches thématiques pour préparer un cours! Alors que la fréquentation des habitants de Chartres est majoritaire, avec notamment la possibilité pour les « *navetteurs* » de se rendre désormais à la Médiathèque, on observe que plus d'un tiers des emprunteurs

vient des extérieurs de Chartres, confirmant l'attrait de cet équipement à fort rayonnement pour le territoire.

## VV: Le dimanche, c'est comme en semaine, en plus calme ?

**IV:** Oui! Accompagnés par les bibliothécaires mais aussi par les étudiants, les usagers utilisent le dimanche toute la palette des services. Comme en semaine, l'ensemble des espaces est fréquenté, pour la consultation ou pour l'emprunt, avec cependant un public qui vient plus volontiers en famille, et dans un environnement plus serein et plus calme. En secteur adulte, la lecture de la presse a du succès. Enfin, les expositions sont appréciées, en particulier les présentations patrimoniales qui font l'objet de visites approfondies de la part des visiteurs. Ce projet, dont les résultats sont encourageants, va se poursuivre jusque fin juin et le bilan complet dira si des adaptations seront utiles.

# Les objets du mois

## La Renaissance au musée

Cette année, la Région Centre-Val de Loire souhaite mettre en lumière son histoire, ses richesses, son patrimoine exceptionnel, à l'occasion du 5<sup>e</sup> centenaire de la Renaissance (1519-2019). Le Musée apporte sa pierre aux célébrations régionales, et montre que la Renaissance a laissé à Chartres son empreinte, avec des chefs-d'œuvre artistiques tels les objets du musée, à venir découvrir ou redécouvrir.

**L**a région Centre-Val de Loire a bénéficié à la Renaissance, des plus beaux esprits créatifs de l'histoire de l'art et des sciences, d'intellectuels et d'humanistes éclairés. 1519 a été tout particulièrement symbolique, avec le début de la construction du château royal de Chambord, et la mort de Léonard de Vinci au Clos Lucé à Amboise. À Chartres, le pourtour du chœur de la cathédrale actuellement magnifié, figure parmi les chefs-d'œuvre de cette époque.

Peu nombreuses numériquement, les collections de l'époque Renaissance du musée comprennent cependant quelques œuvres exceptionnelles : un Saint Paul en albâtre du sculpteur orléanais François Marchand et la série des plaques émaillées représentant les Apôtres, commandées par le roi François 1<sup>er</sup> à l'émailleur limougeaud Léonard Limosin.

Une série de cinq tapisseries des ateliers de Martin Reybouts et quelques sculptures dont une belle tête de religieuse et une série de bas-reliefs en

albâtre de provenance marnaise, complètent les objets de la période Renaissance conservés dans les collections.



Saint Paul, albâtre, François Marchand, inv. 3519

### La sculpture de Saint Paul

Parmi les fleurons de la sculpture du musée des Beaux-Arts, que vous pouvez admirer dans la salle à l'italienne, cette haute pièce en albâtre représentant saint Paul. François Marchand (env. 1500-env. 1553), originaire d'Orléans a participé à de nombreuses commandes

à Chartres autour de 1540/43 pour un ensemble de la clôture du chœur de la cathédrale et parallèlement pour l'abbaye Saint-Père-en-Vallée. Pour l'autel, ses réalisations comportaient deux grandes statues en albâtre et trois bas-reliefs consacrés au cycle de la Passion et un jubé représentant les actes des apôtres et cinq figures de saints et de la Vierge. Le sculpteur poursuivit sa carrière à Paris et pour les tombeaux royaux de saint Denis.

Après la destruction du jubé de l'abbaye en 1793, les sculptures et reliefs heureusement sauvés furent répartis entre le Louvre, l'église de saint Denis et l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Le saint Paul revint à Chartres d'abord dans la chapelle du collège, puis au musée lors de son ouverture en 1833 à l'hôtel Montescot.

La facture du sculpteur pour cette œuvre est une savante alchimie entre une connaissance des modèles antiques, les influences italiennes (estampes de M.Raimondi, tapisseries de Raphaël vers 1540) et de l'école de Fontainebleau.

## Des émaux exceptionnels

Cette série de Léonard Limosin est une des œuvres majeures du musée, dans le sens où Léonard Limosin est le plus important des émailleurs de Limoges au XVI<sup>e</sup> siècle, Majeure puisqu'elle est documentée, complète, signée et datée (ce qui est exceptionnel pour un ensemble de cette époque dans le domaine des arts décoratifs).

Léonard Limosin, né en 1505 fut apprenti dans l'atelier des Pénicaud à Limoges sa ville natale. Ses premières œuvres sont datées de 1533. Il appliqua l'émail à de véritables portraits. Il fut le seul émailleur à le faire : soit que les autres aient reculé devant la difficulté technique, soit qu'ils aient manqué de modèles dessinés. Après avoir été émailleur du Roy de 1548 à 1551, Léonard Limosin a réalisé de nombreux portraits et passa la fin de sa vie à Limoges où il décéda vers 1576.

La série des douze apôtres fut commandée par François I<sup>er</sup> et exécutée en 1547. Le peintre Michel Rochetel fournit les cartons destinés à être copiés par Limosin. La série fut livrée la même année à Henri II (François I<sup>er</sup> étant décédé). Le Roi les offrit à Diane de Poitiers, sa favorite, pour orner la chapelle de son château d'Anet. En 1793, le château fut confisqué : les émaux furent retirés et placés à l'église Saint-Pierre de Chartres, puis déposés au musée de Chartres.

Saint-André  
Les douze apôtres, émaux,  
Léonard Limosin, 1547,  
Inv D 50.2.1 à 12





# THÉÂTRE DE CHARTRES

| LE QUAT'SOUS

## LE QUAT'SOUS

**Mardi 5 février à 20 h 30**

*D'Annie Ernaux*

*Mise en scène Laurence Cordier*

Théâtre

L'une est reconnue dans le domaine littéraire. Annie Ernaux a publié de nombreux romans, des Armoires vides en 1974, à Mémoire de fille en 2016. L'autre, formée au Conservatoire de Paris auprès de Catherine Hiegel, Philippe Adrien et Denis Podalydès, n'est pas encore connue du grand public, mais cela ne saurait tarder, car cette première mise en scène est déjà particulièrement plébiscitée.

Le spectacle est composé d'extraits imbriqués de trois romans d'Annie Ernaux, Les Armoires vides, Une Femme et La Honte. Sans aucun ajout de texte, ces extraits forment une unité et entrent en résonance les uns avec les autres autour d'un personnage central et

autobiographique Denise Lesur. Laurence Cordier s'intéresse à la relation torturée de Denise et de sa mère. Icône et modèle de l'enfant, celle-ci devient peu à peu figure de la honte de l'adolescente. Devenue adulte, Denise découvre le fossé qui sépare le monde de ses parents et le monde des gens instruits, le monde de ses origines et le monde auquel elle aspire. Peu à peu cette déchirure intime devient fracture. Au cœur de ce Quat'sous il y a en filigrane la question de la possibilité d'échapper au déterminisme social.

## LE RÊVE DU COQUELICOT

**Vendredi 8 février à 19 h 30**

*(séance scolaire à 14 h 30 complète)*

*Marion Maret - Cie Lili Böm*

Théâtre, marionnette et masque

Dès 8 ans

Artiste de rue, chanteuse, clownesse, comédienne, auteure, metteuse en scène et formatrice, Marion Maret a plus d'un tour dans son sac ! Revenue en Eure-et-Loir pour créer la Compagnie Lili Böm en 2000, elle a travaillé entre autres avec Hélène Vincent



| LE RÊVE DU COQUELICOT



## | LA NOUVELLE

au CDN d'Angers et Philippe Découflé pour l'ouverture des J.O d'Albertville. Elle a créé sept spectacles, souvent inspirés par la culture japonaise, lui permettant de jouer à la Maison de la Culture du Japon à Paris et d'aller travailler à Tokyo en 2011. Dans ses spectacles, Marion Maret parle d'amour, de mort et d'éternelle jeunesse comme dans *Voxamoris* que nous avons accueilli en mars 2017.

Le Rêve du coquelicot c'est d'abord celui de Poppy, une femme qui a grandi dans les trente glorieuses et qui n'a plus que trois mois à vivre. Elle passe son dernier été en caravane, au bord d'un champ de blé et tout près d'une déchetterie où elle trouve plein d'objets à recycler. Un soir la mort arrive et s'incarne dans Pop, la poupée que Poppy est en train de recoudre. Pop et Poppy vont faire connaissance, passer l'été à s'appivoiser, à recycler et danser le yéyé, jusqu'au jour où il va devenir vital que la mort reprenne sa tâche...

une épidémie d'immortalité menace le monde !

**LA NOUVELLE**

**Mercredi 27 février à 20 h 30 (complet)**

*Mathilde Seigner, Richard Berry*  
Théâtre

Mathilde Seigner – que nous avions déjà accueillie dans *Nina* – et Richard Berry se retrouvent pour la première fois sur scène pour former un très beau couple de théâtre. Cette comédie contemporaine traitant de la famille recomposée, permet de réunir à nouveau Éric Assous et Richard Berry après le franc succès de *Nos Femmes* en 2013-2014. Comment obtenir l'approbation des siens quand on refait sa vie ? C'est ce que va expérimenter Simon, veuf d'une soixantaine d'années, qui compte bientôt se remarier avec Mado de vingt ans sa cadette. Pour présenter sa future épouse à ses deux fils adultes, il les convie à un déjeuner. Tout devrait n'être qu'une

formalité, mais la confrontation avec les deux jeunes gens s'annonce plus délicate que prévu. Autrefois, pour qu'un mariage ait lieu, il fallait l'accord des parents. Aujourd'hui, pour une seconde noce, il faut celui des enfants ! Qu'on ne s'y trompe pas, l'auteur n'a pas de parti pris et ne porte aucun jugement sur la situation. En « *bon schizophrène* », il dépeint ses personnages en se mettant successivement à la place de chacun, afin de restituer des moments de vie les plus vivants et drôles possibles, de façon contemporaine et intemporelle, sans les caricaturer.

► Renseignements et réservations: du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30, et le samedi, de 10 h à 13 h; 02 37 23 42 79; [billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr); [www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

## THÉÂTRE PORTAIL SUD

► Réservations:  
02 37 36 33 06. [www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com).  
Tarifs : 13 et 17 €.



## 20 ANS APRÈS !

**Vendredi 1er février à 21 h et samedi 2 février à 17 h et 21 h.**

*Comédie de Julien Sigalas. Avec Julien Sigalas et Irina Gueorguiev.*

Isabelle et Romain ont une vie rangée. Tout va bien pour eux jusqu'au jour où ils se retrouvent par le plus grand des hasards. Cette rencontre fortuite va bouleverser toutes leurs certitudes et les faire replonger dans leur passé. Et si on pouvait tout recommencer ? Comment revenir en arrière sans faire exploser tout ce qui nous entoure ?

## THE BAND FROM NEW YORK

**Du 14 au 23 février : jeudi, vendredi et samedi à 21 h et le samedi 16 à 17 h.**

*De et avec Matthieu Mailhé et Thibault Deblache.*

The Band est un duo tout-terrain capable de reprendre sans discrimination Elvis, Brel ou Cloclo... Paillettes, gags visuels délirants, morceaux de bravoure instrumentaux, ces fous furieux ne reculeront devant rien pour gagner leur pari : vous faire pleurer de rire. Une géniale performance !

## LA POUBELLE AU ROI DORMANT

**Du lundi 18 au mercredi 20 février : séances à 10 h 30 et 14 h 30.**

**Spectacle jeune public. Tarifs : 8 et 12 €.**

Le Roi dort et ne se lève plus. Poubelles et potagers sont pillés. Il est extrêmement préoccupé par le gaspillage alimentaire et le désir d'une consommation raisonnée et mieux répartie des denrées. Et ce, dans un château où l'on ne se pose aucunement la question du gaspillage...

## FRANCIS ? FRANTZ !

**Du 28 février au 2 mars : jeudi, vendredi et samedi à 21 h + samedi à 17 h.**

*De et avec Rémy Boiron.*

En 1 h 15 et sept personnages, Rémy Boiron arrive à nous conter l'histoire du monde et de l'Alsace, en jonglant avec le temps, et s'arrêtant sur les moments importants. La prouesse est belle: on apprend beaucoup en souriant, en frissonnant, on a l'impression de tout comprendre. Passionnant !

## EN CE TEMPS-LÀ, L'AMOUR

**Vendredi 1er février, à 20 h 30**

*De Gilles Segal.*

*Avec Pierre-Yves Desmonceaux*

« *En ce temps-là, l'amour était de chasser ses enfants !* » Ainsi commence le récit d'un homme qui « *en* » est revenu. Dans le wagon qui l'emmenait à Auschwitz, il surprend une étonnante conversation entre un père et son fils de 12 ans. Au milieu des plaintes et du désastre, faisant fi du chaos mortifère qui l'entoure, un père continue d'enseigner à son fils, comme si de rien n'était : Dieu, Mozart, les mathématiques, la géographie, Spinoza, l'amour... Il a 7 jours « *pour faire tenir dans cette vie réduite tout ce qui aurait dû la remplir dans sa durée normale* ». Leçon de vie, de liberté dont l'arme ultime est l'humour.

## THÉÂTRE DE POCHE

► **Théâtre de Poché –  
Abbaye Saint-Brice,  
2 rue Georges-Brassens.  
Tél. 02 37 33 0210 ;  
theatre-en-pieces.fr ;  
theatre-en-pieces@  
wanadoo.fr**

## MAITRES ANCIENS / COMEDIE

**Samedi 2 février, à 20 h 30**

*De Thomas Bernhard. Avec Pierre-Yves Desmonceaux*

Atzbacher, un auteur non publié, a rendez-vous avec son père spirituel, le vieux Reger, critique musicologue pour le *Times*, au musée d'Art Ancien de Vienne sur la banquette de la salle Bordone. Le gardien du musée, réserve cette banquette une matinée sur deux à Reger pour que celui-ci puisse contempler la peinture de l'Homme à la barbe blanche de Tintoret. Ce rendez-vous au musée donné par Reger est un prétexte pour s'employer à vilipender l'Autriche et les Autrichiens, la famille, les critiques d'art, les mauvais peintres, les mauvais écrivains, l'humanité... Atzbacher rapporte les paroles de son maître à penser, Reger. Démiurge de la pensée, ce dernier transforme le monde à son image. Il n'aura de cesse de démolir tout et tout le monde, quitte à se contredire. Sa rage devient jubilatoire.



# La Philharmonie de Paris s'invite chez vous !

Depuis mi-janvier, les bibliothèques de Chartres proposent un nouveau service à leurs abonnés : l'accès aux ressources de la Philharmonie de Paris. Concerts vidéo ou audio, films documentaires, conférences sont ainsi consultables sur ordinateur, tablette ou smartphone.

**L**a Cité de la musique Philharmonie de Paris rassemble dans le quartier parisien de la Villette un musée de la musique, des salles de concerts, des espaces d'exposition et d'ateliers pédagogiques, ainsi qu'une médiathèque. Son projet artistique innovant contribue à en faire un pôle culturel unique au monde favorisant l'appropriation de la musique par les publics.

Afin de permettre à tous ceux qui ne peuvent se rendre dans cette cité de la musique et de profiter de toutes ses richesses, une offre en ligne intitulée « *Philharmonie à la demande* » a été spécialement développée pour les bibliothèques. Ces dernières peuvent ainsi intégrer les ressources musicales proposées par l'institution directement dans leur catalogue informatisé et en faire profiter leurs adhérents. Plus de 60 000 références produites par la Cité de la musique sont disponibles en ligne dans leur intégralité.

## Comment faire ?

Pour un accès illimité aux documents, il suffit de se munir de sa carte d'adhésion aux bibliothèques de Chartres, de se connecter à son compte personnel sur le site [mediatheque.chartres.fr](http://mediatheque.chartres.fr) puis de choisir l'onglet « *numérique* » puis « *ressources numériques* ». La consultation sécurisée est disponible sur tous les supports : ordinateurs (PC,

Mac), tablettes et smartphones (iOs, Android).

Un poste dans l'espace Musique et Cinéma de la médiathèque est également dédié à la consultation sur place. Les discothécaires sont à votre disposition pour vous aider.

## La musique sur petit ou grand écran !

Parmi les registres proposés, il y en a pour tous les goûts : musique du monde, jazz, blues, musique

ancienne et baroque, classique et romantique, contemporaine, pop rock, électro, chansons et variétés, jeune public et famille...

Et pour que tous puissent profiter de la ressource, des concerts filmés seront régulièrement diffusés sur grand écran le samedi à 15 h 30 à l'auditorium. Sont déjà programmés le 6 avril le concert de Gregory Porter enregistré à la Grande Halle de la Villette en 2017 et le 18 avril *Le carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns donné à la Cité de la musique en 2012.



**P** PHILHARMONIE  
DE PARIS  
À LA DEMANDE

# En avant jeunesse !

Les vacances sont un temps privilégié pour accompagner les enfants au cinéma, à la médiathèque... mais aussi aux spectacles. En la matière, la salle Doussineau programme des rendez-vous jeunesse qui font des jaloux !



Ploum Plouf - Abel



L'île au trésor - Compagnie Les Incomestibles, La tête aux pieds

**P**endant les vacances scolaires et parfois les fins de semaine, la salle Doussineau est une des rares salles de spectacle à proposer des séances destinées au jeune public. Marionnettes, théâtre d'ombres, chanson, conte, théâtre jeunesse... sont les multiples propositions réalisées tout au long de l'année. Outre la qualité et la diversité des créations artistiques, la salle même, avec sa scène non surélevée, et sa jauge à 120 places, en font un lieu privilégié pour le confort et l'accueil des plus jeunes et que les compagnies et têtes d'affiches apprécient aussi.

## Rêver et voyager

Les prochains rendez-vous mettent différents auteurs appréciés des enfants : Claude Boujon, Dominique Richard, R.L. Stevenson... Par exemple, Escarville et Chaboudo les deux personnages créés par Claude Boujon font revivre les jeux d'enfants. Dans cet espace vierge que représente le désert, les deux amis vont découvrir une chaise bleue,

point de départ de leur aventure dans le monde des possibles. Puis ce sont au tour de Grosse Patate, Rosemarie, Hubert, Rémi... les personnages de Dominique Richard de nous donner rendez-vous pour une drôle de leçon de vie dessinée en direct par Vincent Debats. Le célèbre Abel revient avec de nouvelles chansons entièrement consacrées au jeu. Avec sa batterie-valise et Nicolas Cante au piano s'installe un match jazzy haut en couleurs pour donner envie de danser et de comprendre que le plus important, c'est de participer. On fait «Ploum» et «Plouf» pour se départager. Et enfin une libre adaptation de *L'île au trésor* de R.L. Stevenson transporte le public dans une auberge au bord de la mer où un garçon de quatorze ans s'ennuie. Alors il s'invente à l'aide des objets qui l'entourent des aventures trépidantes : un voyage en mer, une île exotique peuplée de pirates sanguinaires, de la trahison et des actes de bravoure. N'oubliez pas d'acheter vos places en avance si vous souhaitez participer !

## Vos prochains rendez-vous

**Mercredi 13 février,**  
**10 h, 14 h et 15 h 30**

### La chaise bleue

*Cie Métaphore*  
*Marionnettes*  
*De 2 à 8 ans*

**Samedi 23 mars, 18 h 30**

### Aimer aimer

*Dominique Richard, Vincent Debats*  
*Lectures dessinées*  
*À partir de 7 ans*

**Mercredi 10 avril, 15 h 30**

### Ploum Plouf

*Abel, Nicolas Cante*  
*Concert interactif*

**Samedi 13 avril, 10 h et 15 h 30**

### L'île au trésor

*Cies Les Incomestibles, La Tête aux pieds*  
*Théâtre jeunesse*  
*À partir de 8 ans*

► Réservations en ligne:  
theatredechartres.fr,  
francebillet.fr, fnac.fr,  
carrefour.fr  
Tarifs : 10 / 6 €

# Jacques Pellissard, inlassable curieux !

Jacques Pellissard était une figure bien connue des Chartrains. Cet homme éclectique, généreux et inlassable curieux nous a quittés le 15 janvier dernier. Reconnu pour son engagement au service des autres, il a œuvré dans de nombreuses institutions et associations et il a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 2011.



trices en particulier des expériences de vulgarisation scientifique auprès des enfants et adolescents dont tout le monde se souvient encore !

Dans un tout autre domaine, il s'engage au service de la santé et devient de 2008 à 2012 le président de la Fédération française pour le don de sang bénévole. Très actif ces dernières années au sein de l'association du musée de l'École, il en était devenu le vice-président. Passionné de cinéma et de lanternes magiques, il a présenté à l'occasion des 10 ans de la médiathèque

un atelier de projection avec des lanternes appartenant au musée de l'école et avait tout récemment l'idée de reconstituer des projections de cinéma « à l'ancienne » comme dans les années cinquante, dans les classes des écoles primaires. Un autre projet, qui lui tenait à cœur, autour du théâtre pour la jeunesse verra le jour grâce à sa contribution ce printemps à la médiathèque l'Apostrophe. Au programme, rencontres, lectures et promotion du livre et du théâtre : tout ce qui l'animait.

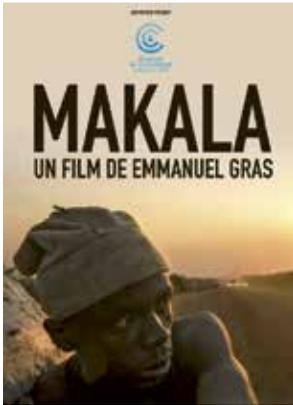
**D'**abord instituteur dans le Cher, il est recruté en 1976 à la Ligue de l'enseignement, chargé du théâtre, de la musique et de la danse. Très intéressé par la littérature, il crée les éditions *Théâtrales*, spécialisées dans le théâtre contemporain ainsi que la revue critique *Griffon*, consacrée à la littérature de jeunesse. C'est à ce titre qu'il a fait don en 2016 à la Ville de Chartres de plus de 4000 ouvrages de littérature de jeunesse qui aujourd'hui font le bonheur à la médiathèque des jeunes lecteurs, des enseignants et des bibliothécaires.

Professeur des écoles à Chartres de 1990 à 1999, il développe des activités pédagogiques nova-





# LE PROGRAMME DE FÉVRIER



**Mardi 5 février à 20 h 30**  
à la médiathèque  
L'Apostrophe

## MAKALA

Emmanuel Gras  
(France, 2017, 1 h 36, vostfr)

Au Congo, un jeune villageois espère offrir un avenir meilleur à sa famille. Il a comme ressources ses bras, la brousse environnante et une volonté tenace. Parti sur des routes dangereuses et épuisantes pour vendre le fruit de son travail, il découvrira la valeur de son effort et le prix de ses rêves.

► L'adhésion à l'association Ciné-Clap (20 € pour l'année 2018-2019, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque. En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances labélisées « Cinéphile » au cinéma Les Enfants du Paradis.

► Ciné-Clap : 02 37 28 28 87  
[www.cine-clap.com](http://www.cine-clap.com)

**Dimanche 10 février**  
**à 16 h 30**  
au cinéma Les Enfants  
du Paradis

## LA DERNIÈRE FOLIE DE CLAIRE DARLING

Julie Bertuccelli  
(France, 2019, 1 h 34)

À Verderonne, petit village de l'Oise, c'est le premier jour de l'été et Claire Darling se réveille persuadée de vivre son dernier jour... Elle décide alors de vider sa maison et brade tout sans distinction, des lampes Tiffany à la pendule de collection. Les objets tant aimés se font l'écho de sa vie tragique et flamboyante. Cette dernière folie fait revenir Marie, sa fille, qu'elle n'a pas vue depuis 20 ans.

*Séance-débat en présence de la réalisatrice. Tarif réduit avec la carte ciné-clap.*

**Jeudi 21 février à 20 h 30**  
au cinéma Les Enfants du  
Paradis

## UNE CERTAINE RENCONTRE

de Robert Mulligan (États-Unis,  
1963, 1 h 40, vostfr) ; Version  
restaurée

Avec Natalie Wood,  
Steve McQueen

Angie, une Italienne catholique, tombe enceinte de Rocky, un musicien avec qui elle a eu une aventure d'un soir. La jeune femme décide d'avorter et le retrouve pour lui annoncer la nouvelle...

*Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.*

## Le recensement de la population s'achèvera le 23 février

Dix agents recenseurs s'attellent au recensement de la population à Chartres. L'objectif est triple : identifier les caractéristiques des habitants et des logements de la commune, anticiper les besoins en matière d'équipements, et déterminer la population légale. C'est à partir de cette donnée qu'est calculé le montant global des dotations que l'État va verser à la commune. Compléter le formulaire sur internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Lors du passage des agents recenseurs, une notice est remise aux habitants sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr). La loi précise que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité. Les statistiques collectées sont anonymes et les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel.

**Pour toute question relative au recensement de la population, vous pouvez contacter le guichet unique au 02 37 23 40 40.**

## Années 80 au cinéma

Le cinéma les Enfants du Paradis rediffuse une fois par mois un classique du cinéma des années 80. Vendredi 1<sup>er</sup> février, il projettera le film *Full Metal Jacket*, réalisé par Stanley Kubrick et qui raconte le départ de jeunes soldats américains pour la guerre du Viêt Nam. Le mois suivant, le cinéma chartrain diffusera *Retour vers le futur*, de Robert Zemeckis.

**Séances les vendredis 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> mars à 20 h au cinéma Les Enfants du Paradis. Tarifs : 5 € ; 5 € le menu hot dog.**

**Renseignements : [enfantsparadis.cineparadis.fr](http://enfantsparadis.cineparadis.fr)**

## Café des aidants

Le Café des aidants est un rendez-vous pendant lequel l'aidant prend un peu de temps pour lui. C'est également un moment d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ce Café est co-animé par un travailleur social mis à disposition par le CCAS de Chartres, et une psychologue. Le thème de la prochaine réunion est « *Mes besoins en tant qu'aidant* ».

**Judi 14 février, de 14 h à 15 h 30, restaurant OC'Seven, place Saint-Michel. Entrée libre. Renseignements : 02 45 26 01 30 et [fd.eureetloir@famillesrurales.org](mailto:fd.eureetloir@famillesrurales.org)**

## Changement de coordonnées pour Chartravélo

L'association Chartravélo promeut le vélo dans l'agglomération chartraine. Créée en 2009, elle mène plusieurs projets tout au long de l'année : cours d'initiation au vélo, information sur la sécurité, participation à des manifestations, organisation de balades... Voici leurs nouvelles coordonnées :

**Contact : Chartravélo, 39, rue de la gare, 28 300 Amilly ; [chartravelo@chartravelo.org](mailto:chartravelo@chartravelo.org) ; [chartravelo.org](http://chartravelo.org) ; 06 17 20 63 31.**

## Comité d'éducation pour la santé en Eure-et-Loir

Le Comité d'éducation pour la santé en Eure-et-Loir (CESEL) organise deux réunions en février pour arrêter de fumer. Les thèmes évoqués seront la gestion du stress par la relaxation (lundis 4 et 18 février à 17 h 30) et la possible prise de poids après l'arrêt de la cigarette (jeudi 14 février à 17 h).

**Les lieux des réunions seront dévoilés lors de l'inscription au 02 37 30 31 05 ou 07 71 11 22 56. Renseignement : [www.reseau-addiction28.fr](http://www.reseau-addiction28.fr).**

## Participez à la Dictée du Rotary

Samedi 2 février, le Rotary club et le Rotary des deux Vallées organisent, en collaboration avec la Ville de Chartres, la Dictée du Rotary. Les bénéfices de l'événement serviront à l'action Coup de pouce clé, des séances ludiques destinées à des élèves chartains « *fragiles en lecture* ». L'objectif est, quatre jours par semaine, de renforcer leurs apprentissages en lecture et écriture. La dictée sera anonyme et suivie d'un cocktail. À gagner : des livres, un bon de 50 € en librairie et des places de cinéma.

**Dictée du Rotary, samedi 2 février à 14 h 30 à l'amphithéâtre du lycée Marceau au 2, rue Mendès-France. Parking gratuit. Tarif : 10 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans.**

## Une exposition sur le thème « Oser »

Une nouvelle exposition, organisée par les Ateliers de la Poêle percée, a pris place à la maison de retraite Notre-Dame-de-Joie jusqu'au 23 février. Elle s'intitule « *Oser* » et rassemble les œuvres de Sophie Aguesse, une artiste qui a découvert l'art textile en 2005. Pour elle, « *oser, c'est expérimenter, emprunter des chemins différents, associer d'autres matériaux aux tissus. C'est aussi expliquer, partager et transmettre.* »

**« Oser » de Sophie Aguesse, exposition à découvrir jusqu'au 23 février à la maison de retraite Notre-Dame-de-Joie. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h au 12, rue du docteur Baudin. Entrée libre.**

Solution du		G	A	E	B		S
mois de	D	Y	N	A	M	I	S
janvier	O	P	E	R	A	T	I
2019		A	V	E	N	I	R
	M	A	S	E	R	E	S
R	E	D	U	C	T	I	O
E	I	R	E	E	S	T	A
	L	O	N	G	M	I	R
E	L	I	T	E	E	L	E
	E	T	O	C	V	E	R
D	U	E	L	L	I	S	T
O	R	A	E	R	E	N	I
N	S	S	A	L	U	T	S
	V	S	G	E	B	E	B
C	O	U	C	H	E	T	T
	E	C	H	O	B	A	L
D	U	R	O	N	S	P	E
E	X	A	C	T	E	S	I
R	I	S	E	R	O	I	S

## 22<sup>e</sup> édition du semi-marathon

L'Asptt Chartres et l'Echo républicain organisent dimanche 17 mars le semi-marathon de Chartres. Trois courses sont programmées : le 5 km de L'Echorun, les 10 km de L'Aclam et l'épreuve reine, le semi-marathon. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et peuvent se faire en ligne. Elles pourront également être réalisées samedi 16 mars, veille de la course, de 10 h à 18 h, au village de l'événement situé au stade Jacques-Couvret.

**22<sup>e</sup> semi-marathon de Chartres. Dimanche 17 mars, à partir de 8 h, stade Jacques-Couvret. Inscriptions : [www.semi-marathon-de-chartres.fr](http://www.semi-marathon-de-chartres.fr)**

## Inscriptions pour les élections

Dans le cadre de la réforme électorale, les modalités d'inscription sur les listes électorales sont modifiées : l'inscription est maintenant possible jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin pour les scrutins organisés à compter du 2 janvier 2020.

À titre transitoire et notamment pour les élections européennes (dimanche 26 mai 2019), la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin, soit le samedi 30 mars, à 12 h 30 au guichet unique, 32 boulevard Chasles, ou bien en ligne jusqu'au samedi 30 mars minuit. Les jeunes recensés et atteignant la majorité jusqu'à la veille du scrutin font l'objet d'une inscription d'office après vérification de leur adresse. Pour s'inscrire, il faut avoir son domicile réel à Chartres ou bien une résidence depuis 6 mois. Il est possible également de faire valoir sa qualité de contribuable. Dans cette hypothèse, il convient de rapporter la preuve de l'inscription au rôle des contributions directes depuis 2 ans (production de l'avis d'imposition ou attestation des services fiscaux).

### UNE NOUVELLE USINE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Une nouvelle cuisine centrale est en construction (coût prévu de 5,7 millions d'euros) de doubler la capacité de production (11 000 repas par jour vendus à plusieurs communes de l'agglomération pour les écoles, les foyers et aux Hôpitaux de Chartres). Avec cette nouvelle usine le Maire de Chartres attend des réductions de coûts de production. **Une réduction pour qui ? Les mairies ou les usagers ?**

**Nous demandons donc une réduction des tarifs pour les familles !!** Mais sans transparence, nous devons craindre que les gains restent masqués et que les prix des repas continuent d'augmenter !

De plus, cette décision nous interroge devant le manque de transparence et le manque d'ambition pour améliorer la traçabilité des aliments, les circuits courts et le bio. La décision de construire une nouvelle usine a été prise pour des questions financières et non de qualité alors que c'est aujourd'hui possible de conjuguer les deux. Par les circuits courts, gage de qualité et de maîtrise des coûts, à l'impact environnemental limité, des producteurs locaux doivent avoir accès aux marchés publics. Une usine comme celle choisie, au regard des volumes, va passer des marchés qui vont exclure de fait nos producteurs locaux.

Cette future usine restera sur le modèle de «l'ici son froide» avec des plats préparés quelques jours à l'avance. De plus, les repas seront fabriqués principalement à base de produits déjà préparés par de grands fournisseurs, à la qualité gustative limitée, avec utilisation importante des plastiques. Comment concilier la volonté de massifier les achats, serrer les prix, et faire le choix de la qualité et de la proximité ?

**Nous demandons que la notion de qualité soit définie et affichée : labels, origines, additifs et transformation, modes d'élevage, part du bio...**

Nous regrettons que l'équipe municipale ne montre pas de volonté ambitieuse dans ce domaine et les tarifs des repas pour les usagers, dont les nombreux parents, continuent d'augmenter. La restauration collective de l'agglomération va à terme nourrir quotidiennement des milliers de personnes, du tout petit au plus ancien, en passant par les patients de l'hôpital. La future usine sera gérée par l'intermédiaire d'un Groupement d'Intérêt Public, présidé (encore) par le maire de Chartres. Le pouvoir de décision s'éloigne ainsi des citoyens.

La restauration collective doit rester un service public auprès duquel les usagers, les parents, doivent faire entendre leurs attentes. Nous gardons notre rôle de vigilance.

#### **Le groupe municipal Réinventer Chartres**

Monique Kopfer, David Lebon, Josette Morin Berenfeld, Boris Provost, Sandra Renda, Sébastien Tenaillon  
Contact: davidlebon@yahoo.fr

### ET SURTOUT LA SANTE !!

Courant janvier, lorsque nous échangeons nos vœux, nous sommes nombreux à souhaiter une bonne santé à nos proches. Ce faisant, nous réaffirmons collectivement qu'elle est un bien précieux et qu'il faut en prendre soin. En ces temps de lutte pour une meilleure répartition des richesses, tout le monde s'accorde à dire que la santé est la première d'entre elles. En France, notre système de soins a longtemps été une référence pour le monde. Se soigner y est un droit commun, sans condition d'âge, de sexe, de nationalité, ni de ressources financières. Malheureusement, comme dans beaucoup d'autres domaines, ce système basé sur l'égalité et la solidarité nationale est menacé par des intérêts privés peu scrupuleux. Si nous ne sommes pas vigilants, l'austérité imposée et la marchandisation du vivant nous empêcheront bientôt de nous soigner sans nous ruiner.

Au-delà d'un simple système de soins, la santé est avant tout un ensemble d'interactions entre notre corps et notre environnement. Comment pouvons-nous espérer aller bien si notre planète est malade ? Nous sommes de plus en plus nombreux à penser que les politiques actuelles mettent en péril notre bien-être à tous. Oui, grâce à la médecine moderne nous avons éradiqué de nombreuses maladies mais, dans le même temps, d'autres se développent rapidement. Rien d'étonnant puisque nous évoluons quotidiennement dans un bain de produits chimiques, d'ondes de toutes sortes, d'additifs alimentaires et de gaz d'échappement... Les effets cocktail sont impossibles à prévoir et le principe de précaution devrait prévaloir. Aujourd'hui, nous sommes donc tous cobayes d'apprentis sorciers qui nous dirigent droit dans le mur du déni.

Dès 2020, sortons de cette politique de l'autruche en lançant, sur notre territoire, plusieurs études épidémiologiques afin d'établir un diagnostic précis de la situation. Ceci nous permettra d'agir en toute connaissance de cause. Faisons analyser la qualité de l'air, de l'eau, des sols et des aliments. L'augmentation ou non des allergies et des cas de cancer devra également être passée à la loupe. Nous envisagerons ensuite un grand plan communal de prévention des maladies liées à la pollution, aux pesticides, à l'alimentation, aux drogues, à la souffrance au travail et au stress. Mettons également tout en oeuvre pour améliorer l'accueil et la prise en charge des malades sur notre commune, en empêchant notamment les fermetures de lits à l'hôpital. Et surtout, n'oublions pas de faire de Chartres une ville propre, vivante et solidaire, pour que la population s'y sente bien, tout simplement.

**Pour rappel : Inscription sur les listes électorales possible jusqu'au 31 mars 2019.  
Elections européennes le 26 mai 2019.**

**Denis Barbe**  
chartres.insoumise@gmail.com

## « QU'ILS VIENNENT MÊME CHERCHER ! »

Que de dépliants publicitaires dans nos boîtes aux lettres. Comme le dit Ginette, mon ancienne voi-sine : « *Qu'est-ce qu'ils nous emm... !* ».. « *En Marche* » peut-être ? Je pensais que la publicité mensongère était interdite. A moins qu'on ne considère, comme ce fut le cas il y a plusieurs décennies avec une célèbre colle instantanée, que la ficelle est tellement grosse qu'une personne censée pouvait faire la différence entre l'effet artistique et la réalité.

En causant de ficelle, les premiers de cordées ne se rendent pas compte qu'ils tirent tellement sur la corde qu'elle se casse ! A en juger l'euphorie de la réunion de rentrée de la 7ème compagnie de randonneurs en moccasins à pompons, l'ivresse des cimes les a définitivement atteints. Aucun retour à la réalité n'est possible. Emile Coué, sors de ces corps !

Quelle fausse modestie et quel décalage ! Le méprisant de la République taçant habituellement les gueux lance dédaigneusement quelques piécettes. Les petits valets se gobergent de cette charité et s'enthousiasment de l'avenir radieux promis : « *Imaginez, petites gens, la Révolution libérale-libertaire va significativement changer votre misérable vie. Nous avons été trop subtils ou trop intelligents pour que vous puissiez apprécier la casse du code du travail et l'augmentation de la fiscalité. Mais soyez dans l'allégresse, nous allons casser la sécu et la retraite. pour votre bien.* »

Alors, le grand (faux-)débat ? Le grand débarras plutôt !  
Vive la France

**T. Brière-Saunier**

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstete1

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

## NOUS PARLONS AVEC TOUS LES CHARTRAINS

Certains semblent découvrir l'utilité, la nécessité du débat. Et en même temps son existence réelle au plan local, auprès des maires et des élus locaux, dans cette proximité qui échappe au pouvoir central des « sachants » et des technocrates.

Soudain il redevient vrai que les normes et les taxes ne suffisent pas à légitimer une action publique. Les élections non plus, mêmes si elles fondent cette légitimité à orienter la même action publique, comme si l'État et ses gouvernants redécouvraient aussi la société civile, sans laquelle il n'y a pourtant pas d'État.

Le débat doit durer 2 mois. Pourquoi pas 1, pourquoi pas 6 ? Pourquoi 80 km/h partout ? Pourquoi pas 70 ou 50 ? Pour sauver des vies ? Mais quelle vie sans activité ? Comme si les hommes et les Français n'étaient que des soldats de plomb. Alignés, tous pareils.

Ici, c'est chaque jour que nous vous rencontrons, discutons avec vous, répondons à vos demandes, à vos objections et à vos critiques. Personnellement. Le débat est permanent. Il n'empêche pas d'agir ni de tenir ses engagements.

Dans un an, nous vous proposerons un nouveau projet pour Chartres. Vous nous créditez ou pas de notre bilan. Et vous tranchez. Vous nous accorderez ou pas votre confiance, mais au moins nous aurons tenu nos engagements.

La France doute. Elle a besoin de changement mais refuse le désordre. La gauche a toujours reproché à la droite de « préférer l'ordre à la justice ». Mais elle oublie toujours la deuxième partie de l'adage : « car le désordre génère toujours une injustice plus grande encore »...

En ces temps où nos gouvernants se prétendent à la fois de droite et de gauche, des Français rappellent à grand bruit la nécessité conjointe de ces deux vertus. Est-il juste de taxer pour obliger même les plus pauvres à changer leurs comportements, quand les solutions alternatives sont toujours plus chères et pas toujours plus performantes ? Le tout dans un pays endetté jusqu'au cou par 40 années de déficits cumulés, au milieu d'un monde ultra-compétitif, où chacun, les plus pauvres mais aussi les classes moyennes, peut craindre légitimement son déclassement social ou pire, celui de ses enfants.

Où est passée la communauté de destin, la nation quand on oppose les uns aux autres dans un discours suicidaire où chacun a l'impression de devoir consentir seul l'effort nécessaire ?

Dans cette ambiance critique, vous remarquerez que nous ne jetons pas d'huile sur le feu. Nous nous concentrons d'abord sur la mission que vous nous avez confiée. En sachant que nous ne serons jamais parfaits.

Vous gardez les yeux ouverts : vous voyez comment cette Ville se transforme en restant fidèle à sa grande histoire, à son patrimoine, à cette richesse profonde venue du fond des siècles, et que nous devons mettre en valeur, d'autant plus qu'elle ne sera jamais délocalisable.

**Les élus de la majorité municipale**

## 82<sup>e</sup> levée Curiosité ou rareté ?

Mais avant de pouvoir vous expliquer toute la subtile différence, il a fallu en trouver un exemplaire, répondant au seul critère de cette chronique : Chartres !  
C'est chose faite avec ce document adressé rue du Bois-Merrain...



**E**n 1904, les timbres vinrent à manquer à Diego-Suarez, localité du nord de Madagascar, localité très éloignée de la capitale et rattachée administrativement à la Grande île en 1936, seulement. Et le règlement postal est formel : affranchir le courrier par tout moyen à sa disposition. On a connu, ailleurs, des affranchissements écrits à la main par le postier. Mais ici, on a coupé des timbres en deux. Une valeur de 30 centimes, ainsi coupée, valait donc 15 centimes, tarif réglementaire pour la métropole. Bien entendu une griffe sur 3 lignes authentifiait la manœuvre, augmentée d'un dateur bien lisible... 22 août 1904. Déjà au début de la même année, d'autres receveurs

avaient utilisé ce moyen peu courant d'affranchissement, notamment à Analaha, Mananjary (juste pour la poésie des noms !).

Mais les collectionneurs, les philatélistes toujours à l'affût

de curiosités, de bons coups, avaient également « fabriqué » des enveloppes souvenirs, sans adresse. Certains ont même découpé de courts fragments avant de leur faire une place dans leurs albums. Tout a été numéroté dans le catalogue bible... Tout va bien !

Voyant grandir le doute chez les philatélistes non pourvus de ces pièces, on a alors ajouté des adresses (bidons, dirait-on de nos jours) pour faire croire que... la carte ou enveloppe en leur possession a bien vraiment voyagé, pour que cette curiosité devienne une rareté chère. D'ailleurs, ce type d'affranchissement est aussi appelé « *affranchissement de fortune* » !

Sur notre lettre, un « joli » pli vertical, semble indiquer que ce courrier a été manipulé, mais pas par un collectionneur qui n'aurait jamais martyrisé ainsi son trésor. Ce qui en fera une vraie rareté, c'est ce simple cachet dateur apposé au verso de l'enveloppe. À cette époque, la poste « *tamponnait* » le dos de chaque courrier à la date d'arrivée : « *Chartres, 24 septembre 1904* ». Un peu plus d'un mois pour venir de Diego Suarez ! Normal ! Madagascar, c'était très loin à l'époque.

Et ainsi on la tient notre vraie rareté chartreuse...



**Jean-François RESSORT**,  
Cercle philatélique chartreux  
« *philachartres.unblog* »

# GRILLE 108 - Nano est si petit !

		Valeur d'un « nano » Tout "nano"			Intégral Les miens Vient après	Bleue	Rendre « nano » Pays d'Est
							Hautains Pénétrons
		À moi Couche Loi du silence				Réfléchi Utiliser Désert	
Bernard Sary Avec ses 7 "nanos"		Partie Palmipède Cœur de pain			A sa bouchée Fruits d'un palmier		
						Et le reste... Tête blonde	
Cossarde Alliage Défendu				Ancien Apaches			Passé du rire
					Empester Meurtriers		
Avant devant Initiales de chez nous		Sonnai				Nouveaux en préfixe	Classe de "nanos"
		Poètes Lu en Grâce Offrira				Patronyme	
			Belle fille Un soupçon de "nano"			Grande école Mère d'Apollon	
Scinde Gros véhicule	Enlevée Vache				Ville de Belgique		
				Fit du chagrin Épuisés			Gros caillou
					"nano" patron		Dix-huitième en 2 fois Attacha
Félines	Relie Désordre			Pli de visage inversé Prison populaire "nano" Roger			
					« Nano » s'expose à l'Apostrophe	Glace à Londres Au départ	
"nano" mois Gros serpent	Comme celle du facteur Souci				Pseudo de PJ Hetzel Dans le 76		
		Irlande officielle				« VOTRE VILLE » février 2019	Article espagnol
"nano" de bande dessinée							©JFR décembre 18

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

# CONSULTATION

---

Mettre sur les rails des trains directs entre Chartres et Paris, chaque jour, c'est une idée réalisable.

# VOULEZ-VOUS DES TRAINS DIRECTS CHARTRES-PARIS ET PARIS-CHARTRES ?

Pour mettre ce projet en œuvre, nous avons besoin de définir avec vous quels services vous seraient les plus appropriés.

**VOUS POUVEZ  
RÉPONDRE EN LIGNE  
EN SCANNANT  
CE FLASH CODE**



ou en répondant au questionnaire disponible,  
au guichet unique



CHARTRES

32 boulevard Chasles  
du lundi au vendredi de 9h à 17h ;  
le samedi de 9h à 12h30.  
**[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)**



CHARTRES  
MÉTROPOLE